

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Sommaire : — Enigme. — FEUILLETON : Les Fantaisies de Maître Van Coppœnael. — CRITIQUE LITTÉRAIRE : Lyriques Français ; M. de Lamartine. — Article sur l'Économie Politique, lu à la Société des Amis. — Album moral des Demoiselles. — Variétés. — Histoire de la semaine. — Tableau météorologique du mois d'octobre, soumis à la Société des Amis.

POUR LA REVUE CANADIENNE.

17. — Charade.

Mon premier, cher lecteur, rempli d'intelligence,
Est un petit insecte habitant nos climats ;
Voyageur en Afrique, en dirigeant tes pas
Vers ses sombres forêts, évite, avec prudence,
La rencontre de mon dernier ;
Un insecte brillant compose mon entier.

18. — Enigme.

Mitto tibi novem puppi proœque carantem.

[Le mot de cette charade et de cette énigme au prochain numéro.]

Le mot de la charade 15e insérée dans le numéro précédent est "Rataui" — et celui de l'énigme 16e insérée dans le même numéro, est "Dissessissis."

FEUILLETON.

Les Fantaisies de Maître Van Coppœnael.

VIII.

TEL MAITRE...

La chambre dans laquelle Rodolphe de Frenays suivit son nouvel ami était une petite salle comme il s'en trouve dans toutes les auberges de province, haute de plafond et solives en relief, strictement meublée et tendue d'un papier vert émeraude enjolivé d'affreux petits Chinois en silhouette. Pour toute la tapisserie, couvrit-elle la grande galerie du Louvre, il n'y a que deux Chinois, toujours les mêmes, alternés et répétés à outrance. L'un tient un poisson noir dans une nasse, l'autre un oiseau dans une cage ; poisson et oiseau fantastiques. Oiseau et pêcheur s'avancent symétriquement dans une procession sans fin, et marchent éternellement l'un derrière l'autre sans avoir seulement l'air de s'en douter. — Nous n'avons jamais eu qu'une opinion assez triste de l'intelligence de ce peuple vertueux.

Gottlieb, — c'est Théophile en français, — domestique de Van Coppœnael fit alors son entrée.

Rodolphe fut surpris de l'étonnante ressemblance qui existait entre Gottlieb et son maître. On les eût pris pour les deux frères. C'était la même figure, pâle et comme soufflée, le même œil de faïence, la même démarche érusque, la même tournure d'hippopotame mâtiné d'ours blanc. Seulement Gottlieb était un peu plus petit que son maître, — et chez lui, chose pourtant difficile, les côtés hollandais de Van Coppœnael étaient encore exagérés. La mine était portée à sa plus lourde expression. C'était comme la charge d'un remarquable original.

Ajoutez que ces deux ménechmes étaient vêtus de la même façon.

... Le même air, le même habit de lin, — à ceci près que Van Coppœnael avait une casquette et Gottlieb un chapeau, — qu'entre pa-

renthèses il gardait à vie sur la tête. On avait cru longtemps dans les cuisines de l'hôtel de La Loire qu'il couchait avec.

Gottlieb promena lentement son regard sur la vaste personne de Van Coppœnael, et, certain que rien ne s'y était dérangé, il attendit des ordres.

— Pais-nous donner à manger, lui dit Van Coppœnael en hollandais.

— Oui, répliqua Gottlieb pour toute réponse.

Et il sortit.

Rodolphe regardait deux grandes cages placées l'une sur l'autre dans un coin de la chambre, et qui contenaient chacune une soixantaine de variétés de canaries.

— En votre absence, on a mis un oiseau chez vous, dit-il gaiement.

— Non, répondit Van Coppœnael, ces oiseaux sont à moi, et j'ai loué cette chambre au mois.

— Je croyais que vous habitiez Paris.

— C'est vrai, mais je suis presque aussi souvent ici. — Oh ! à Paris, ajouta-t-il, j'ai bien plus d'oiseaux qu'ici.

— Est-ce que vous les avez apportés de Hollande ? demanda Rodolphe.

— Oui, répondit naturellement Van Coppœnael. J'en ai emporté quelques-uns. — J'ai une belle collection de canaries à Leyde.

Il n'y avait plus à s'étonner de rien. Rodolphe se taisait, — et admirait.

Cependant Gottlieb, aidé d'un domestique de l'hôtel, avait dressé le couvert. Pendant qu'il complétait ses dernières dispositions, Van Coppœnael sortit un moment de la chambre.

— Vous paraissez avoir un excellent maître, lui dit Rodolphe.

— Après avoir pris amplement le temps de comprendre la question :

— Oh ! oui, monsieur, répondit Gottlieb d'un ton de componction ; ma mère l'a nourri. Mon maître est un homme bien honorable et bon. — Et savant ! On lui écrit de partout pour le consulter, et il n'y a pas un professeur à Leyde qui ne le salue quand il passe dans la rue. — Ah ! ajouta le brave Gottlieb avec un soupir admiratif, — c'est un homme qui a bien de l'esprit !...

IX.

LA TIMBALE DE VAN COPPœNAEL.

Van Coppœnael rentra. — Il s'assit immédiatement devant la table et arbora sa serviette à la boutonnière de sa houppe de grise.

Rodolphe se dénoua de son *tweed* élégant, renversa gracieusement le collet de son habit, passa la main dans sa chevelure, releva ses manchettes, — et s'assit.

Van Coppœnael, qui avait servi son hôte, attaqua une seconde fois le potage. — Rodolphe se hâta pour n'être pas distancé.

Malgré son appétit de chasseur, il ne pouvait s'empêcher d'admirer de temps à autre la puissance déployée par son antagoniste. Van Coppœnael ne quittait la fourchette que pour remplir une vaste et lourde timbale d'argent ornée d'armes gravées, qu'il vidait sans sourcilier. — Il réhabilitait la rasade.

Ce qui fit naître dans l'esprit de Rodolphe une idée qui lui parut féconde, bien que l'es-

saï qu'il en fit dû bientôt lui en démontrer la témérité : il résolut de voir quelle était la physionomie d'un Hollandais gris.

— Buons ! dit-il gaiement. — Et il fit mettre à côté de lui quelques bouteilles de vins différents. Il commença l'attaque en comblant la timbale de Van Coppœnael, — qui ne s'en émut pas.

— Ah ! ça, dit Rodolphe, je vous demande pardon pour ce que mon opinion peut avoir de défavorable à votre pays, mais il me semble que vous devez terriblement vous ennuier en Hollande.

— Pourquoi ! demanda Van Coppœnael.

Gottlieb aux paroles de Rodolphe était resté stupéfait.

— Je ne sais pas, répondit Rodolphe en versant à boire, je me suis toujours figuré cela. On dit que votre pays est au milieu de l'eau, que les maisons sont en briques et qu'il pleut toujours. Dans mon enfance, j'allais chez une vieille tante de ma mère, auprès de Bayeux ; dans un château bâti en briques, et entouré de grands fossés pleins d'eau. Je ne peux pas vous dire combien je m'ennuyais dans ce maudit château. C'était d'un triste !... — Eh bien ! je ne sais pourquoi je me suis toujours fait de la Hollande la même idée que du château de ma tante.

Van Coppœnael sourit, — et échangea un regard avec Gottlieb.

— On est bien partout, dit-il, et en Hollande comme ailleurs. Pour mon compte, je vous dirai que voilà trois mois que je suis à Paris et que je ne m'y amuse pas beaucoup.

— Bah ! dit Rodolphe, c'est que vous ne savez pas vous y prendre. Connaissez-vous un peu de monde ?

— J'avais ici, l'année dernière, un compatriote qui m'avait fortement engagé à venir. Comme j'ai mis quelque temps à me décider, je ne l'ai plus trouvé.

— Il a cru me faire plaisir en m'adressant à des amis qu'il avait laissés à Paris, des jeunes gens, des étudiants, vous savez, — de bons garçons si vous voulez, qui s'amusaient à leur manière, — mais moi, cette vie là ne me va pas ; des plaisirs exagérés, du bruit, des querelles...

— Ce n'est pas cela qui devrait vous inquiéter beaucoup d'après ce que j'ai vu aujourd'hui. — Quand on est doué d'un poignet comme le vôtre...

— Je n'aime pas, répondit tranquillement Van Coppœnael.

— Pourquoi ? reprit Rodolphe en versant toujours, Van Coppœnael toujours buvant, — pourquoi n'avez-vous pas essayé d'aller dans le monde ?

— Je l'ai fait, Monsieur. On m'a présenté dans deux ou trois maisons. Mais je n'y étais pas beaucoup plus à mon aise. La conversation dans le monde repose sur une foule de choses à peu près inintelligibles pour un étranger. — J'avais d'abord le salon de notre ambassade ; mais là encore je ne me trouvais pas assez — en famille — Et puis, ajouta-t-il en baissant les yeux, je suis un peu timide.

— Mais, reprit Rodolphe souriant, le spectacle, les concerts, puisque vous êtes musicien, l'opéra...

— Ah ! l'opéra ! — oui, j'y suis allé souvent,

—dans les concerts aussi.—Mais quand on est toujours seul.

Ici, Van Coppenaël soupira.

—Et c'est pour votre plaisir que vous êtes venu à Paris.

—Pour mon plaisir,—c'est à dire pour voir, pour—voyager. Et puis...

Van Coppenaël resta rêveur. La phrase demeura suspendue.

Rodolphe crut voir là un symptôme, et versa à coups redoublés.—Le Hollandais resta-t-il au pair et buvait dru.

La conversation continuait ainsi.—Rodolphe la soutenait quand son partenaire la laissait tomber. Il voulait être très adroit et ne pas laisser à l'ennemi le temps de se reconnaître.

X.

UN DICTON HOLLANDAIS.

Le seul inconvénient, c'est que pour engager son hôte à boire, il fallait donner l'exemple. Rodolphe n'était pas homme à voler une victoire ; il ne trichait pas et abersait avec loyauté deux fois le contenu de son verre quand Van Coppenaël avait fait le vide dans sa timbale.

Ses idées commençaient à se confondre. Il n'était pas de force, quoique Gottlieb fut assez content de lui—pour un Français. Sa gaieté devenait peu à peu plus expansive encore et plus bruyante. Van Coppenaël était digne et grave comme s'il avait été en train de commenter le dialogue de Platon sur l'âme.

—Holà ! Monsieur de la Hollande, dit Rodolphe, vous ne buvez plus.

—Pardonnez-moi, Monsieur, répondit Van Coppenaël.—A votre santé !

Gottlieb servit le café—et plaça sur la table un vaste porte-liqueurs, qui ressemblait tout à la fois à une étagère et à un reposoir.—Il y avait de quoi mettre à pied un escadron de lanciers.

—Vous me ferez l'honneur de goûter de ceci, dit Van Coppenaël en s'emparant du plus vaste flacon. C'est du genièvre de mon pays. Vous en avez peu en France.

—Très bien, très bien, répondit Rodolphe—qui se grisait à vue d'œil. Voilà qui est bon !

—Tiens, Gottlieb, dit Van Coppennel en donnant à son domestique un verre plein de la précieuse liqueur.

—Buvez ceci, mon cher Gottlieb, disait Rodolphe.—Buvez-le, mon ami. Je vous parle dans votre propre intérêt.—Oh ! oh ! qu'est ceci ? j'ai des nids de fourmis dans les oreilles !

—Le genièvre échauffe un peu, dit gravement Van Coppenaël.

—De rechef, mon cher Van, de rechef, *if you please*, criait Rodolphe..... Peuh !—je me suis trompé de verre,—j'ai bu du Bordoux..... le méchant vin !—Ah ! à la bonne heure.

—A votre santé ! répéta le Hollandais.

—Oui, mon cher Van, à votre bonne petite santé.

—Il faut vous ménager, mon ami... et bien vous couvrir...

—Je n'ai pas froid, répondit très-sérieusement Van Coppenaël.

—C'est ce que je dis.—Gottlieb, imitez-vous le cri de tous les animaux ?

—Je ne les connais pas tous, monsieur,—et je ne sais pas imiter le cri de ceux que je connais.

—Ah !—C'est pourtant bien facile.—A boire !

—Voulez-vous autre chose que du genièvre ?

—Non pas, s'il vous plaît, mon digne et respectable ami.—Vous avez raison et j'avais

tort : la Hollande est un joli pays, et les habitants en sont agréables... Van, dites-moi, mon bon—buvez à l'union de la France et de la Hollande !

—Bien volontiers.

Rodolphe voulut toaster debout,—mais il ne put se lever qu'à demi et il retomba sur son siège, où il resta l'œil fixe et engourdi...

—Je crois que M. le Français voit sept au lieu de deux, dit en rappelant un proverbe national Gottlieb à son maître.

Fais préparer une chambre, dit Van Coppenaël sans s'émouvoir.

Rodolphe ne s'aperçut pas que Gottlieb venait de sortir, mais il lui sembla voir vaguement—comme à travers la gaze des féeries au théâtre, dans les scènes de miroir magique,—Van Coppenaël qui vidait lentement le restant de la fiole de genièvre dans sa vaste timbale et qui le dégustait avec maesté.

Puis Rodolphe s'endormit d'un sommeil de plomb.

Gottlieb l'enleva comme un verre vide—et le mit au lit.

XI.

CONFIDENCES.

Rodolphe se leva tard le lendemain. Encore appesanti par son incontinence de la veille, il ouvrit sa fenêtre et fuma un cigare, les deux coudes sur la barre d'appui.

Cette fenêtre s'ouvrait sur la cour de l'hôtel, et Rodolphe reconnut en face de lui et à l'étage inférieur la chambre de son ami le Hollandais.

Van Coppenaël examina, immobile, ses canaries. Après quelques minutes de contemplation, il alla lentement s'étendre sur un fauteuil en velours d'Utrecht, et se mit à bâiller démesurément.

Rodolphe descendit auprès de lui et s'excusa d'avoir si brusquement faussé compagnie la veille au soir.—Van Coppenaël ne voulut pas entendre parler d'excuses : il connaissait son genièvre et trouvait l'accident de Rodolphe tout naturel.

Le tête-à-tête du dîner avait beaucoup fait pour l'intimité de deux nouveaux amis. Rodolphe, enthousiaste dès le premier moment de la charmante bonhomie du Hollandais, l'appréciait mieux à mesure qu'il le connaissait davantage.—Van Coppenaël, de son côté, également jeune de caractère, bien qu'il ne se livrât pas aussi vite, était charmé des manières aisées, de l'affabilité et de la joyeuse humeur de son compagnon. Rodolphe résumait en effet mieux qu'aucun autre le type que les étrangers appellent le type français.—Tous deux étaient donc dans les meilleures dispositions de réciproque sympathie.

—Il est midi, dit Rodolphe ; si vous êtes prêt, nous serons arrivés dans une heure chez ma mère.

Van Coppenaël voulut en vain se faire rendre sa parole. Il tremblait d'avance à l'idée de se présenter en habit noir, surtout dans une maison inconnue. Mais il dut s'exécuter, il avait promis.

—Je tiens d'autant plus à vous emmener, dit le vicomte, que vous avez, je crois, besoin de distractions. Je vous regardais tout à l'heure de ma fenêtre : vous paraissiez vous ennuyer.

Van Coppenaël fit un mouvement et regarda Rodolphe.—Celui-ci avait mis le doigt sur la plaie.

—Oui, dit le Hollandais,—je m'ennuie...—Je suis toujours seul, voyez-vous ! ajouta-t-il péniblement.

Rodolphe lui prit la main.

—Montons en voiture, dit-il, nous causons.

Lorsqu'ils furent en route, Rodolphe chercha à mettre le digne Hollandais à l'aise et à amener un épanchement dont celui-ci paraissait avoir besoin.

—Je ne suis pas heureux, dit Van Coppenaël, et je vous le dirai, bien que je vous connaisse à peine.—Mais jamais personne ne m'a inspiré plus de confiance.—C'est parce que je n'ai pas de famille, pas d'intérieur. Ma mère elle-même, Dieu me garde de me plaindre d'elle ! me laisse seul, et...—Voyez-vous, monsieur Rodolphe, il faut qu'arrivé à un certain âge, quelque bon fils que l'on soit, une loi d'en haut nous ordonne de chercher le bonheur ailleurs que dans la famille. Nous avons usé en grandissant tout ce que les parents pouvaient nous donner, et il nous faut des aliments nouveaux. Les parents ne comprennent pas cela.—J'étais encore enfant lorsque nous avons perdu mon père. Ma mère est la meilleure des femmes, bien respectable et bien digne d'être aimée ; mais le veuvage lui a donné quelque chose d'entier dans le caractère. A mesure que j'avancé en âge et que j'avais de plus en plus besoin d'être soutenu par une affection bien intime, bien curieuse, bien... *confidante*, je me suis trouvé chaque jour plus seul. J'ai même cru voir de la mélanche autour de moi. Alors je me suis tout-à-fait concentré. Ma mère a pris en même temps peu à peu l'habitude de certaines petites exigences que je respecte beaucoup, mais dont il est parfois difficile de s'accommoder. Tenez, par exemple, vous voilà, vous : on vous attend chez votre mère hier, et vous y arriverez aujourd'hui. Eh bien ! ma mère ne m'aurait jamais pardonné cela.—Cependant je n'aurais certainement pas fait plus de mal que vous. Après cela, je me suis dit souvent que c'était peut-être de ma faute, que l'ardeur de la jeunesse...

—Vous êtes un excellent garçon, dit Rodolphe affectueusement,—mais en ne pouvant s'empêcher de rire à l'idée de la fougue de Van Coppenaël ;—et il faut avoir un diable de caractère pour ne pas s'accorder avec vous.

Au regard à la fois étonné et mécontent que lui décocha Van Coppenaël, ou plutôt que Van Coppenaël ouvrit sur lui,—décocher serait bien fort pour notre Hollandais,—Rodolphe comprit que par une parole peu mesurée il venait de blesser chez son ami un endroit délicat.—Et comme le sentiment auquel il s'était heurté était noble et respectable, il comprit le besoin de s'excuser.

Le nuage passa vite,—et Rodolphe se promit de s'observer.

—Mais, dit-il, quel âge avez-vous ?

—J'ai vingt-quatre ans, répondit Van Coppenaël. Vous m'auriez donné d'avantage, n'est-ce pas ? C'est ce que tout le monde me dit. Que voulez-vous, je suis comme cela.

Ce disant, Van Coppenaël laissait aller au balancement de la voiture sa carrure et promenait un regard embarrassé sur l'énorme jambe qui lui servait d'arc boutant.

—Permettez, reprit Rodolphe ; je ne sais si c'est la même chose en Hollande, mais en France nous sommes majeurs à vingt-un ans.

—En Hollande aussi, murmura Van Coppenaël.

—Eh bien ! alors, qui vous empêche, tout en restant dans les meilleurs termes vis-à-vis de madame votre mère, de vous créer à part elle cet intérieur dont vous avez besoin ?

—Laisser ma mère seule ! dit le Hollandais avec une sorte d'effroi, c'est impossible ! Après un moment de silence :

—J'ai essayé un moyen, reprit-il. Un

oncle qui m'aime beaucoup, et à qui je dis tout, m'a conseillé de voyager.— En revenant dans six mois, un an, me disait-il, tu seras un autre homme. Ta vie changera donc nécessairement.— J'ai été en Russie, — et à peine arrivé, — j'ai été obligé de partir une seconde fois.— Je suis venu en France.

— Mais, dit Rodolphe avec une pointe de gaieté, vous ne pouvez pourtant pas passer votre vie sur les routes et continuer le Juif errant. Il faut vivre aussi un peu pour soi. Ne croyez pas que je traite légèrement vos scrupules. Ils sont très honorables. Mais il est des choses qu'une mère doit comprendre. J'ai vingt-sept ans, moi qui tout à l'heure vous croyais mon aîné. Eh bien ! voici quatre ans que j'ai fait l'éducation de ma mère. Votre grand tort, mon ami, est de n'avoir pas commencé celle de la vôtre.

— Je ne cessai d'être le fils de ma mère que lorsque je serai marié, dit profondément le Hollandais.

— Au fait ! exclama le vicomte, c'est un moyen. Mais diable ! à votre âge, — il est violent.— A votre place, j'aimerais mieux une bonne et nette explication qui mettrait toutes choses à leur place.

— Un mariage, disait Van Coppenaël un peu absorbé, voilà le seul moyen. J'y ai bien réfléchi.— Seulement, c'est là... c'est... c'est le difficile !

— Pourquoi, difficile ?

— Oh !... fit Van Coppenaël avec une sorte de pudeur enfantine.

— Je ne vous comprends pas.— Ce n'est pas moi qui vous engagerai au mariage. Le mariage est une potion qu'il ne faut administrer qu'aux malades à l'extrémité. L'amour sérieux n'est pas mon fait.— Quelqu'un a dit que cet amour là n'est que le roman du cœur : c'est le plaisir qui en est l'histoire. Ce quelqu'un là a eu raison. A votre place, j'aimerais mieux voyager encore dix ans. Mais du moment que c'est là votre idée fixe, je ne vois pas où vous trouveriez des difficultés. Vous êtes jeune ; — d'après ce que je puis savoir de votre manière de vivre, vous avez de la fortune...

— Je suis riche.

—... Jeune, riche ; — noble ?...

Van Coppenaël consentit cette clause par son silence.

— Jeune, riche, noble ! poursuivit Rodolphe ; mais je vous garantis marié en huit jours quand vous voudrez.

— Oh ! oh ! dit pudiquement Van Coppenaël.

— Mais c'est évident.

— Je me connais bien ; je n'ai pas d'esprit, pas de brillant.

— Vous avez cent fois mieux.

— Je ne suis pas — bien beau !

— Vous avez une taille magnifique. Et puis un homme est toujours assez beau.

— Ce n'est peut-être pas vrai.— Et vos Françaises...

— Au fait, pourquoi ne pas vous marier en Hollande ?

— En Hollande, répondit tranquillement Van Coppenaël, ma mère connaîtra la femme que j'épouserai, et nous serons deux enfants au lieu d'un. Au lieu que si je me marie en pays étranger, je reviens avec une femme que ma mère ne connaît pas. Ce qu'on ne connaît pas impose toujours. Je suis alors le mari de ma femme.— Vous devez trouver tout cela très-puéril ; mais il y a dans ma position une foule de petites nuances que vous ne pouvez pas comprendre, et que je puis encore moins vous expliquer.

— Du Machiavel pur, dit le vicomte.— Au

reste, il vous est vingt fois plus facile de vous marier ici que dans votre pays.

— Oh !... fit Van Coppenaël.

— Sans doute.

— Vous plaisantez ?

— Je ne plaisante pas.

— Mais la raison ?

— Parce qu'ici vous êtes étranger.

Van Coppenaël se mit à rire bruyamment.

— C'est fort sérieux, dit Rodolphe.— Et les cartes de visite !— Ah ! mon cher, vous ne savez pas la valeur d'un nom étranger sur l'esprit d'une femme, quand il s'agit de mariage, et quand ce nom est noble. En France !...— Mais il y a en France mille femmes qui ne se soucieraient que très-moderatement de s'appeler la vicomtesse de Frenays...

(Ici, le Hollandais crut l'occasion favorable pour adresser un compliment à son ami, mais toute sa bonne volonté avorta dans son exclamation habituelle : — Oh !...)

... Oui, mon ami, poursuivit Rodolphe ; et cela parce qu'il n'y a nulle différence à s'appeler la vicomtesse de Frenays, la vicomtesse de Marseilles, ou la vicomtesse de Tassignac ; — mais s'appeler la vicomtesse ou la stathouderine Van Coppenaël...

— C'était mon grand père qui était stathouder, crut devoir faire observer Van Coppenaël...

—... Porter le lion hollandais dans ses armes, voir son nom inscrit sur le livre d'or de la grandesse hollandaise, c'est bien autre chose !...

FÉLIX TOURNACHON.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Lyriques Français.

M. DE LAMARTINE.

Les premières *Méditations* produisirent à leur apparition une sensation extraordinaire, et mieux que les œuvres déjà célèbres de Casimir Delavigne et de Béranger, elles marquèrent le commencement d'une ère nouvelle. Lamartine était, dans le langage des vers, ce que l'auteur d'*Atala* avait été parmi les prosateurs. Il n'y a peut-être pas, si l'on veut tenir compte de tout, un autre exemple d'une pareille fortune. La critique, hors de garde, n'en appela point des applaudissements universels, n'essaya point de les modérer ; elle parut avoir résigné ses fonctions :

Quid ipse stupere.....
Eumenides, tenuitque inhians tria Cerberus ora.

Aujourd'hui encore, ceux qui furent témoins de cet événement littéraire, ne peuvent s'empêcher de préférer les premières *Méditations* aux nouvelles et à tout le reste ; préférence dont s'étonnent probablement ceux qui, nés plus tard, ont lu de suite et tout d'un trait le premier recueil et les suivants. Pourtant cette préférence peut être comprise. La première œuvre d'un écrivain, si cet écrivain l'a produite dans l'âge de la force, a souvent, dans son imperfection, un charme que n'ont pas les œuvres plus tardives. La surprise que nous éprouvons, l'auteur l'a éprouvée avant nous ; il a été avant nous sous le charme ; et la fraîcheur de ses impressions a été toute semblable à la fraîcheur des nôtres. Ravi d'un premier succès, l'écrivain poursuit une veine épuisée peut-être ; il exprime des émotions, une situation morale qui lui sont venues étrangères ; il profite jusqu'au bout d'une impulsion reçue ; il s'assujettit à sa première forme et devient l'écho de sa propre voix. Quatre ou cinq ans plus tard, M. de Lamartine n'aurait pas

débuté dans le même sens, et la teneur de toute son œuvre poétique serait, à quelques égards, différente de ce qu'elle est.

Les premières *Méditations* n'en ont pas moins un caractère, un charme qui leur est propre. On y sent la naïveté d'un écrivain à qui l'on n'a pas encore, et qui lui-même ne s'est pas encore rendu compte de lui-même. En outre, le sentiment religieux paraît dans les premières *Méditations*, occuper dans les pensées de l'auteur une plus grande place. Il paraît touché de Dieu et du christianisme. Il l'est sans doute ; il l'est, puisqu'en le lisant, nous le sommes à notre tour. Enfin l'image, ou plutôt la pensée d'Elvire, enveloppe d'un deuil attendrissant cette poésie, qui semble avoir dû à la douleur son premier éveil.

Elvire est une de ces figures muettes et voilées qui ne font que passer devant nous, ou même qui n'y passent point, et qui, de loin, se reflètent pour nous dans l'âme poétique qui les a chéries ou qui les a créées. Toute description est une limite, et toute limite répugne à l'enthousiasme ; et l'ineffable seul est grand, parce que nous sentons que ce qui est vraiment grand doit être ineffable ; et partout où le fini, comme fini, ne se révèle pas distinctement, nous croyons voir l'infini. Les vrais poètes le savent, et, en tout genre, ils s'expriment, ils indiquent plutôt qu'ils ne décrivent ; ils ouvrent l'angle, et n'en prolongent pas les côtés ; ils commencent une courbe que notre imagination achève ; ils éclairent un coin du tableau et nous font rêver toute la scène qu'ils n'ont pas voulu dérouler.

Où est Elvire dans les chants mélancoliques de M. de Lamartine ? Nulle part et partout. D'elle, il nous parle peu ; mais à elle retourne incessamment sa parole ; ce n'est pas ce qu'il nous en dit, c'est ce qu'il lui dit, c'est la manière dont il lui parle qui nous la fait connaître ; ce qu'il éprouve pour elle, nous la révèle mieux que le plus fidèle des portraits ; et, à vrai dire, le portrait d'une personne, le portrait d'une âme humaine, où le chercher sinon dans les impressions de ceux qui l'ont aimée ? En tout genre, ce que nous demandons au poète, c'est bien moins la peinture des objets que la peinture de ce qu'il a éprouvé en présence et sous l'action des objets : ce n'est pas dans le ciel que nous cherchons l'arc céleste, mais dans l'œil du poète. Quelle description nous eût mieux fait connaître Elvire que cette *invocation* du poète à l'objet de ses immortels regrets :

O toi qui m'apparus dans ce désert du monde,
Habitante du ciel, passagère en ces lieux !
O toi qui fis briller dans cette nuit profonde
Un rayon d'amour à mes yeux ;

A mes yeux étonnés montre-toi tout entière,
Dis-moi quel est ton nom, ton pays, ton destin !
Ton berceau fut-il sur la terre ?
Ou n'es-tu qu'un souflet divin ?

Vas-tu revoir demain l'éternelle lumière ?
Ou, dans ce lieu d'exil, de deuil et de misère,
Dois-tu poursuivre encor ton pénible chemin ?
Ah ! quel que soit ton nom, ton destin, ta patrie,
O fille de la terre, ou du divin séjour,
Ah ! laisse-moi, toute ma vie,
T'offrir mon culte ou mon amour !

Si tu dois, comme nous, achever ta carrière,
Sois-moi appui, mon guide, et souffre qu'en tous lieux,
De tes pas adorés je baise la poussière.
Mais si tu prends ton vol, et si, loin de nos yeux,
Sœur des anges, bientôt tu remontes près d'eux,
Après m'avoir aimé quelques jours sur la terre,
Souviens-toi de moi dans les cieux.

Et le *Lac*, comme il nous révèle Elvire !

Le caractère religieux est vivement prononcé dans ce premier recueil de Lamartine ; plusieurs morceaux considérables, dont le

dessein premier paraît didactique, mais dont l'inspiration et l'accent sont lyriques, développent, sinon la théologie, du moins la philosophie religieuse de l'auteur. De ce nombre sont l'Épître à Lord Byron, la Méditation sur Dieu, adressée à M. de Lamennais, celle au duc de Rohan sur la Prière, et les deux morceaux où la Providence est tour à tour attaquée et justifiée: on a trouvé généralement l'incrimination plus échoquante que l'apologie. La religion chrétienne, ou du moins la texte des écritures chrétiennes, a fourni au poète la matière de deux Méditations, dont l'une intitulée: *la Poésie sacrée*, (1) est un des plus beaux morceaux du volume. Le début est magnifique :

Son front est couronné de palmes et d'étoiles ;
Son regard immortel, que rien ne peut ternir,
Traversant tous les temps, soulevant tous les voiles,
Réveille le passé, plonge dans l'avenir !
Du monde sous ses yeux les festes se déroulent ;
Les siècles à ses pieds comme un torrent s'écoulent ;
A son gré descendant ou remontant leur cours,
Elle somme aux tombeaux l'heure, l'heure fatale,
On sur sa lyre virgine
Chante au monde vieilli, ce jour, père des jours.

L'empire que M. de Lamartine était destiné à exercer sur la langue se faisait pressentir dans cette imitation d'Ezéchiel, si hardie, si libre, si neuve d'expression :

L'éternel emporta mon esprit au désert :
D'ossements desséchés le sol était couvert ;
J'approche en frissonnant ; mais Jéhova me cria :
Si je parle à ces os, reprendront-ils la vie ?
— Éternel, tu le sais ! — Eh bien ! dit le Seigneur,
Écoute mes accents ! retiens-les et dis-leur :
Ossements desséchés ! insensible poussière !
Lévez-vous ! recevez l'esprit et la lumière !
Que vos membres épars s'assemblent à ma voix !
Que l'esprit vous anime une seconde fois ;
Qu'entre vos os flétris vos muscles se replacent !
Que votre sang éternel et vos nerfs s'entre-lacent !
Lévez-vous et vivez ! et voyez qui je suis !
J'évoquai le Seigneur, J'obéis et je dis :
Esprit, soufflez sur eux, du couchant, de l'aurore ;
Soufflez de l'aquilon, soufflez !... Pressés d'éclaire,
Ces restes du tombeau, réveillés par mes cris,
Entrechoquent soudain leurs ossements flétris ;
Aux éclats du soleil leur paupière se ouvre,
Leurs os sont rassemblés et la chair les recouvre !
Et ce champ de la mort tout entier se leva,
Redevint un grand peuple, et connut Jéhova.

Cette espèce d'*anthologie* des prophètes se termine par des vers dont l'enthousiasme répond à l'extase du début :

Silence, ô lyre ! et vous silence,
Prophètes, voix de l'avenir !
Tout l'univers se tait d'avance
Devant celui qui doit venir.
Fermez-vous, lèvres inspirées !
Reposez-vous, harpes sacrées,
Jusqu'au jour où, sur les hauts lieux,
L'une voix au monde inconnue
Pera retentir dans la nue :
Paix à la terre et gloire aux cieux !

On a moins remarqué, et l'on eût dû remarquer, au moins à titre d'exception, la charmante épître intitulée *La Retraite*. Horace tendre, Horace chrétien, ne l'aurait pas écrite autrement. Elle doit nous rappeler cette autre délicieuse épître (*Le Retour*) que le poète adressa plus tard à l'auteur du *Lépreux*.

Les *Nouvelles Méditations*, qui parurent en 1824, marquèrent, dans le style, dans la versification, et même dans la puissance de l'inspiration poétique, un progrès évident. L'auteur avait puisé dans un premier succès la conscience de sa force ; il disposait de ses moyens avec plus de hardiesse et d'empire ; sa langue parut plus riche, sa touche plus ferme, sa couleur plus variée, son rythme plus savant, sa phrase plus flexible et plus nombreuse, son art plus profond, plus consommé. Ce développement du talent de la forme avait été si rapide et fut si marqué

(1) Dédicée à M. de Genoude.

qu'à bon droit l'auteur lui-même put partager la surprise du public, et c'est alors déjà qu'il eût pu s'écrier comme dans les *Harmonies* :

D'où vient qu'à mon insu, mariés à ma voix,
Les mots harmonieux s'enchaînent sous mes
doigts,
Et qu'en mètres brillants ma verve enlancée,
Comme un courant limpide, emporte ma pensée ?

L'admirable églogue du *Passé*, un des chefs-d'œuvre de notre langue poétique, est dans le ton des premières *Méditations*. Les mêmes infinies perspectives y sont ouvertes à tous les veuvages du cœur :

Lévois les yeux vers la colline
Où luit l'étoile du matin,
Saluons la splendeur divine
Qui se lève dans le lointain.
Cette clarté pure et féconde
Aux yeux de l'âme célèbre un monde
Où la foi monte sans effort,
D'un saint espoir ton cœur palpite ;
Ami, pour y voler plus vite,
Prends les ailes de la mort.
Ainsi, quand les vents de l'automne
Ont dissipé l'ombre des bois,
L'hirondelle agile abandonne
Le falot du palais des rois :
Suivent le soleil dans sa course,
Elle remonte vers la source
D'où l'astre nous répand les jours ;
Et sur ses pas retournent encore
Un autre ciel, un autre aurore,
Un autre nid pour ses amours.

On distingue dans ce nouveau recueil l'églogue de *Sapho*, remarquable par la perfection du style, le *Poète mourant*, d'une composition et d'un style unis irréprochables, mais où l'auteur a mis toute sa spontanéité, et naïvement répandu toute son âme de poète ; *Bonaparte*, dont l'exécution n'est pas à l'abri de toute critique, même dans sa forme actuelle, mais que quelques strophes extrêmement heureuses ont rendu l'un des morceaux les plus populaires entre ceux qu'a inspirés la mort de Napoléon ; les *Etoiles*, où l'auteur semble se reprofonder dans son atmosphère et avoir reconquis tout l'espace et toute la liberté que réclamait ses ailes. Une supposition poétique donne lieu au poète de développer cette sensibilité dans laquelle nous n'avons voulu voir qu'un talent, mais qui sans doute est le premier des talents. L'auteur, prêtant une âme, une vie humaine à ces étoiles, suppose qu'il est devenu l'une d'elles, et abandonnant à cette donnée étrange sa bienveillante imagination, il dit :

Dans le limpide azur de ces flots de cristal,
Me souvenant encore de mon globe natal,
Je viendrais chaque nuit, tardif et solitaire,
Sur les monts que j'ai jamais brillés près de la terre ;
J'aimerais à glisser sous la nuit des rameaux,
A dormir sur les prés, à flotter sur les eaux,
A percer doucement le voile d'un nuage,
Comme un regard d'amour que la douleur ombre :
Je visiterais l'homme ; et s'il est ici-bas
Un front pensif, des yeux qui ne se ferment pas,
Une âme en deuil, un cœur qu'un poids sublime oppresse

Répandant devant Dieu sa pieuse tristesse,
Un malheureux au jour dérobant ses douleurs
Et dans le sein des nuits laissant couler ses pleurs,
Un génie inquiet, une active pensée
Par un instinct trop fort dans l'infini lancée,
Mon rayon pénétré d'une sainte amitié,
Pour des maux trop connus prodiguant sa pitié,
Comme un secret d'amour versé dans un cœur tendre,

Sur ces fronts inclinés se plairait à descendre,
Ma leur fraternelle, en descendant sur eux,
Dormirait sur leur sein, sourirait à leurs yeux.
Je leur révèlerais dans la langue divine
Un mot du grand secret que le malheur devine ;
Je sécherai leurs pleurs ; et quand l'œil du matin
Ferait pâler mon disque à l'horizon lointain,
Mon rayon, en quittant leur paupière attendrie,
Leur laisserait encore la vague rêverie,
Et la paix et l'espoir ; et, lassés de gémir,
Au moins avant l'aurore ils pourraient s'endormir.

Le talent de peindre et celui de sentir la na-

ture s'élèvent bien haut dans l'hymne à la *Solitude*, où se succèdent, sans s'effusquer mutuellement, les plus grandes et plus gracieuses images, auxquelles le moindre espace suffit pour devenir des scènes riches et animées. Lisez ces beaux vers ; jamais la magnificence de la nature ne vous apparaîtra plus riante, ni la majesté de Dieu plus sereine. Tout Lamartine se trouve dans le chant multiple, divers, incessamment brisé qu'il a intitulé les *Préludes*. Il s'y joue avec son incroyable facilité ; il y fait pleuvoir l'or sur la multitude comme dans une fête royale ; prêt à toutes les inspirations, il cède à chacune d'elles tour à tour, et chacun de ses préludes est un poème achevé et complet.

Nous avons déjà parlé du *Crucifix* ; quelques pages le séparent de ce *Chant d'émour*, qui, même dans une version adoucie (car il y en a deux,) est un chant de volupté. Ainsi ondoie une âme de poète, compréhensive bien plus qu'exclusive, sincère et vraie jusque dans ses contradictions, parce que si l'esprit ne rapproche que les semblables, l'âme unit les contraires, ou du moins se prête tour à tour aux impressions les plus diverses, comme la cire ou le métal en fusion subit toutes les empreintes. Quoi qu'il en soit, le *Crucifix* n'a que peu de taches, et mérite d'être compté parmi les chefs-d'œuvre de son auteur.

Les *Harmonies poétiques et religieuses* appartiennent encore à la période de la restauration. On y sent croître à la fois, et dans leur proportion soutenue, les qualités et les défauts du poète. Il s'épanche toujours davantage, il se contient toujours moins ; l'exubérance est à peu près partout, mais il approche de la perfection plus qu'il n'a jamais fait. Son christianisme, il faut le dire, se sépare toujours plus des sources bibliques et respire toujours plus l'ivresse du naturalisme, l'extase panthéistique. Les plus graves solécismes, en fait de religion, affligent le lecteur sérieux et convaincu. C'est là qu'on trouve cette strophe vraiment irrégulière, qui, pour le dire en passant, sert d'épigraphe au premier volume des *Harmonies* :

C'est une jeune fiancée
Qui, le front ceint du bandeau,
N'emporta qu'une pensée
De sa jeunesse au tombeau ;
Triste, hélas ! dans le ciel même,
Pour revoir celui qu'elle aime
Elle revient sur ses pas,
Et lui dit : Ma tombe est verte !
Sur cette terre déserte
Qu'attends-tu ? je n'y suis pas !

Un peu plus loin, dans le même morceau, nous lisons :

Etends sur eux (sur les morts) la main de ta clémence,
Ils ont péché ; mais le ciel est un don !
Ils ont souffert ; c'est une autre innocence !
Ils ont aimé ; c'est le secou du pardon !

Encore est-ce beaucoup que le poète nous parle ici de *péché* et de *pardon* ; il n'en fait pas coutume ; ces idées, l'idée même de devoir et d'obéissance, ne semblent pas faire partie de sa religion ; Dieu n'est pas pour lui, comme pour le Psalmiste, "dans le palais de sa sainteté," et ce n'est jamais là qu'il le cherche :

Mais où donc est ton Dieu ? me demandent les sages,
Mais où donc est mon Dieu ? dans toutes ces images,
Dans ces ondes, dans ces nuages,
Dans ces sons, ces parfums, ces silences des cieux,
Dans ces ombres du soir, qui des hauts lieux descendent,
Dans ce vide sans astre, et dans ces champs de feux,
Et dans ces horizons sans bornes, qui s'étendent,
Plus haut que la pensée et plus loin que les yeux.

Mais, il faut le dire, pour chanter ce Dieu, qui n'est qu'immensité, magnificence, vie et fécondité, la verve de M. de Lamartine

est infatigable et son abondance sans nom. Il a raison de dire :

Mon ame est un torrent qui descend des montagnes
Et qui roule sans fin ses vagues sans repos
A travers les vallons, les plaines, les campagnes,
Où leur pente entraîne ses flots.

Quinze ans, ou peu s'en faut, écoulés depuis la publication des *Harmonies*, n'ont point épuisé notre surprise ; la merveille de cette abondance et de cette facilité ne s'est point expliquée ; rien de semblable ne s'était vu, rien de semblable ne se verra. D'autres pourront, à la vue des merveilles de la création, éprouver la même ivresse, haleter sous la même extase, s'écrier avec lui :

Ah ! si j'avais des paroles,
Des images, des symboles,
Pour rendre ce que je sens !
Si ma langue enbarassée
Pour révéler ma pensée
Pouvait trouver des accents !

Ils pourront même, je le vois, trouver des accents plus forts, plus pénétrants, bouleverser les abîmes de l'âme ; mais ce flot large, continu, intarissable d'harmonie ! mais cet épanchement qui ne connaît ni obstacles ni limites, qui ne renverse rien, mais qui engloutit tout, cet empire tranquille, irrésistible de l'écrivain sur la langue, du poète sur la verbalisation, en un mot, la langue des vers parlée comme elle l'est dans les *Harmonies*, c'est un prodige qui ne peut pas se répéter.

(Le *Semcur*.)

Economie politique.

ANALYSE OU ABRÉGÉ

DE

TRAITÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE DE J.-B. SAY.*

LIVRE PREMIER.

DE LA PRODUCTION DES RICHESSES.

CHAPITRE QUINZE. — *Des débouchés.*

Les entrepreneurs des diverses branches d'industrie ont coutume de dire que la difficulté n'est pas de produire, mais de vendre ; qu'on produirait toujours assez de marchandises, si l'on pouvait facilement en trouver le débit. Lorsque le placement de leurs produits est lent, pénible, peu avantageux, ils disent que *l'argent est rare* ; l'objet de leurs désirs est une consommation active qui multiplie les ventes et soutienne les prix. Mais, si on leur demande quelles circonstances, quelles causes sont favorables au placement de leurs produits, on s'aperçoit que le plus grand nombre n'a que des idées confuses sur ces matières, observe mal les faits et les explique plus mal encore, tient pour constant ce qui est douteux, souhaite ce qui est directement contraire à ses intérêts, et cherche à obtenir de l'autorité une protection féconde en mauvais résultats.

Pour nous former des idées plus sûres, et d'une haute application, relativement à ce qui ouvre des débouchés aux produits de l'industrie, poursuivons l'analyse des faits les plus connus, les plus constants ; rapprochons-les de ce que nous avons déjà apprpris par la même voie, et peut-être découvrirons-nous des opinions neuves, importantes, propres à éclairer les désirs des hommes industriels, et de nature à assurer la marche des gouvernements jaloux de les protéger.

*Voyez la *Revue*, vol. 1er, nos 9, 13, 16, 22, 23, 28, et 32, et vol. 2e, nos. 2, 6 et 9.

L'homme, dont l'industrie s'applique à donner de la valeur aux choses en leur créant un usage quelconque, ne peut espérer que cette valeur sera appréciée et payée, que là où d'autres hommes auront les moyens d'en faire l'acquisition. Ces moyens, en quoi consistent-ils ? En d'autres valeurs, d'autres produits, fruits de leur industrie, de leurs capitaux, de leurs terres : d'où il résulte, quoiqu'au premier aperçu cela semble un paradoxe, que c'est la production qui ouvre des débouchés aux produits.

Que si un marchand d'étoffes s'avait de dire : *Ce ne sont pas d'autres produits que je demande en échange des miens, c'est de l'argent*, on lui prouverait aisément que son acheteur n'est mis en état de le payer en argent que par des marchandises qu'il vend de son côté. « Tel fermier, peut-on lui répondre, achètera vos étoffes si ses récoltes sont bonnes ; il achètera d'autant plus qu'il aura produit davantage. Il ne pourra rien acheter, s'il ne produit rien.

« Vous-même, vous n'êtes mis à même de lui acheter son froment et ses laines, qu'autant que vous produisez des étoffes. Vous prétendez que c'est de l'argent qu'il vous faut : je vous dis, moi, que ce sont d'autres produits. En effet, pourquoi désirez-vous cet argent ? N'est-ce pas dans le but d'acheter des matières premières pour votre industrie ou des comestibles pour votre bouche ? Vous voyez bien que ce sont des produits qu'il vous faut, et non de l'argent. La monnaie d'argent qui aura servi dans la vente de vos produits, et dans l'achat que vous aurez fait des produits d'un autre, ira, un moment après, servir au même usage entre deux autres contractans ; elle servira ensuite à d'autres ; et à d'autres encore, sans fin : de même qu'une voiture qui, après avoir transporté le produit que vous aurez vendu, en transportera un autre, puis un autre. Lorsque vous ne vendez pas facilement vos produits, dites-vous que c'est parceque les acquéreurs manquent de voitures pour les emporter ? Eh bien ! l'argent n'est que la voiture de la valeur des produits. Tout son usage a été de retourner chez vous la valeur des produits que l'acheteur avait vendus pour acheter les vôtres ; de même, il transportera chez celui auquel vous ferez un achat, la valeur des produits que vous aurez vendus à d'autres.

« C'est donc avec la valeur de vos produits, transformée momentanément en une somme d'argent, que vous achetez, que tout le monde achète les choses dont chacun a besoin. Autrement comment ferait-on pour acheter maintenant en France, dans une année, six ou huit fois plus de choses qu'on n'en achetait sous le règne misérable de Charles VI ? Il est évident que c'est parcequ'on y produit six ou huit fois plus de choses, et qu'on achète ces choses les unes avec les autres. »

Lors donc qu'on dit : *La vente ne va pas, parceque l'argent est rare*, on prend le moyen pour la cause : on commet une erreur qui provient de ce que presque tous les produits se résolvent en argent avant de s'échanger contre d'autres marchandises, et de ce qu'une marchandise qui se montre si souvent, paraît au vulgaire être la marchandise par excellence, le terme de toutes les transactions dont elle n'est que l'intermédiaire. On ne devrait pas dire : *La vente ne va pas, parce que l'argent est rare*, mais parceque les autres produits le sont. Il y a toujours assez d'argent pour servir à la circulation et à l'échange réciproque des autres valeurs, lorsque ces valeurs existent réellement. Quand l'argent vient à manquer à la masse des affaires, on y supplée aisément, et la nécessité d'y suppléer est l'indication d'une circonstance bien favorable ; elle est une preuve qu'il y a une grande quantité de valeurs produites, avec lesquelles on désire se procurer une grande quantité d'autres valeurs. La marchandise intermédiaire, qui facilite tous les échanges (la monnaie), se remplace aisément dans ce cas-là par des moyens connus des négocians (effets au porteur, billets de banque, crédits ouverts, etc.), et bientôt la monnaie afflue, par la raison que la monnaie est une marchandise, et que toute espèce de marchandise se rend aux lieux où l'on en a besoin. C'est un bon signe quand l'argent manque aux transactions, de même que c'est un bon signe quand les magasins manquent aux marchandises.

Lorsqu'une marchandise surabondante ne trouve point d'acheteurs, c'est si peu le défaut d'argent qui en arrête la vente, que les vendeurs de cette marchandise s'estimeraient heureux d'en recevoir la valeur en ces denrées qui servent à leur consommation, évaluées au cours du jour ; ils ne chercheraient point de numéraire, et n'en auraient nul besoin, puisqu'ils ne le souhaitent que pour le transformer en denrées de leur consommation. (1)

De toute manière, l'achat d'un produit ne peut être fait qu'avec la valeur d'un autre produit.

La première conséquence qu'on peut tirer de cette importante vérité, c'est que, dans tout état, plus les producteurs sont nombreux et les productions multipliées, et plus les débouchés sont faciles, variés et vastes.

Dans les lieux qui produisent beaucoup, se crée la substance avec laquelle seule on achète : je veux dire la valeur. L'argent ne remplit qu'un office passager dans ce double échange ; et, les échanges terminés, il se trouve toujours qu'on a payé des produits avec des produits.

(1) Par leur consommation, j'entends toute celle qu'ils font, de quelque nature qu'elle soit ; aussi bien celle qui est improductive et qui satisfait à leurs besoins et à ceux de leur famille, que celle qui est productive et alimente leur industrie. Mais quelque soit le but de leur consommation, soit qu'ils consomment pour reproduire, ou que ce soit pour jouir, ils cherchent à acheter ce qu'ils consomment avec ce qu'ils produisent.

Il est bon de remarquer qu'un produit terminé offre, dès cet instant, un débouché à d'autres produits pour tout le montant de sa valeur. En effet, lorsque le dernier producteur a terminé un produit, son plus grand désir est de le vendre, pour que la valeur de ce produit ne chôme pas entre ses mains. Mais il n'est pas moins empressé de se débarrasser de l'argent que lui procure sa vente, pour que la valeur de l'argent ne chôme pas non plus. Or, on ne peut se débarrasser de son argent qu'en demandant à acheter un produit quelconque. On voit donc que le fait seul de la formation d'un produit ouvre, dès l'instant même, un débouché à d'autres produits. C'est pour cela qu'une bonne récolte n'est pas seulement favorable aux cultivateurs, et qu'elle l'est en même temps aux marchands de tous les autres produits. On achète davantage toutes les fois qu'on recueille davantage. Une mauvaise récolte, au contraire, nuit à toutes les ventes. Il en est de même des récoltes faites par les arts et le commerce. Une branche de commerce qui prospère fournit de quoi acheter, et procure conséquemment des ventes à tous les autres commerces; et d'un autre côté, quand une partie des manufactures ou des genres de commerce devient languissante, la plupart des autres en souffrent.

Cela étant ainsi, d'où vient, demandera-t-on, cette quantité de marchandises qui, à certaines époques, encombrant la circulation, sans pouvoir trouver d'acheteurs? pourquoi ces marchandises ne s'achètent-elles pas les unes les autres?

Je répondrai que des marchandises qui ne se vendent pas, ou qui se vendent à perte, excèdent la somme des besoins qu'on a de ces marchandises, soit parce qu'on en a produit des quantités trop considérables, soit plutôt parce que d'autres productions ont souffert. Certains produits surabondent, parce que d'autres sont venus à manquer.

En termes plus vulgaires, beaucoup de gens ont moins acheté parce qu'ils ont moins gagné; et ils ont moins gagné, parce qu'ils ont trouvé des difficultés dans l'emploi de leurs moyens de production, ou bien parce que ces moyens leur ont manqué.

Aussi l'on peut remarquer que les temps où certaines denrées ne se vendent pas bien, sont précisément ceux où d'autres denrées montent à des prix excessifs; et comme ces prix élevés seraient des motifs pour en favoriser la production, il faut que des causes majeures ou des moyens violents, comme des désastres naturels ou politiques, l'avidité ou l'impéritie des gouvernements, maintiennent forcément d'un côté cette pénurie, qui cause un engorgement de l'autre. Cette cause de maladie naturelle ou politique vient-elle à cesser, les moyens de production se portent vers les routes où la production est demeurée en arrière; en avançant dans ces voies-là, elle favorise l'avancement de la production dans toutes les autres. Une grande production devancerait rarement les autres, et ses

produits seraient rarement avilis, si tous étaient toujours laissés à leur entière liberté. (2)

Une seconde conséquence du même principe, c'est que chacun est intéressé à la prospérité de tous. En effet, quels que soient l'industrie qu'on cultive, le talent qu'on exerce, on en trouve d'autant mieux l'emploi, et l'on en tire un profit d'autant meilleur, qu'on est plus entouré de gens qui gagnent eux-mêmes. Un marchand, placé dans une ville industrielle et riche, vend pour des sommes bien plus considérables que celui qui habite un canton pauvre et apathique, quoiqu'il soit entouré d'un beaucoup plus grand nombre de compétiteurs que le campagnard. La raison en est simple: il est entouré de gens qui produisent beaucoup dans une multitude de genres, et qui font des achats avec ce qu'ils ont produit, c'est à dire, avec l'argent provenant de la vente de ce qu'ils ont produit.

Telle est la source des profits que les gens des villes font sur les gens des campagnes, et que ceux-ci font sur les premiers: les uns et les autres ont d'autant plus de quoi acheter qu'ils produisent davantage. Une ville entourée de riches campagnes, y trouve de nombreux et riches acheteurs, et dans le voisinage d'une ville opulente, les produits de la campagne ont bien plus de valeur. C'est par une distinction futile qu'on classe les nations en nations agricoles, manufacturières et commerçantes. Si une nation réussit dans l'agriculture, c'est une raison pour que ses manufactures et son commerce prospèrent; si ses manufactures et son commerce sont florissants, son agriculture s'en trouvera mieux. Il arrive souvent que des circonstances naturelles ou politiques font prendre, chez une nation, un plus grand développement à telle des trois grandes divisions de l'industrie: mais toute nation, qui veut prospérer, doit s'appliquer à tous les genres d'industrie.

Une nation, par rapport à la nation voisine, est dans le même cas qu'une province par rapport à une autre province, qu'une ville par rapport aux campagnes: elle est intéressée à la voir prospérer, et assurée de profiter de son opulence. C'est donc avec raison que les Etats-Unis ont toujours cherché à donner de l'industrie aux tribus sauvages dont ils

(2) M. de Sismondi, qui paraît n'avoir pas bien entendu les principes établis dans ce chapitre et dans les trois premiers du Livre II de cet ouvrage, cite, comme une preuve que l'on peut trop produire, cette immense quantité de produits manufacturés dont l'Angleterre surcharge les pays étrangers. (*Nouv. Principes*, etc. livre IV, ch. 4). Cette surabondance ne prouve autre chose que l'insuffisance de la production aux lieux où les marchandises anglaises surabondent. Si le Brésil produisait assez pour acheter les produits anglais qu'on y porte, ces produits ne s'y engorgeraient pas. Il faudrait pour cela que le Brésil fût plus industriel, qu'il possédât plus de capitaux, que ses hommes laissassent toute latitude sur le choix des marchandises qu'on juge à propos d'y porter, que les douanes anglaises ne fussent plus un obstacle à l'entrée en Angleterre des marchandises du Brésil, et laissassent toute liberté sur le choix des retours. — Le sens de ce chapitre-ci n'est pas qu'on ne puisse pas produire d'une certaine marchandise trop en proportion des besoins, mais seulement que ce qui favorise le débit d'une marchandise, c'est la production d'une autre

sont entourés: ils ont voulu qu'elles eussent quelque chose à donner en échange, car on ne gagne rien avec des peuples qui n'ont rien à vous donner. Il est précieux pour l'humanité qu'une nation, entre les autres, se conduise, en chaque circonstance, d'après des principes libéraux. Il sera démontré, par les brillants résultats qu'elle en obtiendra, que les vains systèmes, les funestes théories, sont les maximes exclusives et jalouses des vieux états de l'Europe qu'ils décorent effrontément du nom de vérités pratiques, parce qu'ils les mettent malheureusement en pratique. L'union américaine aura la gloire de prouver, par l'expérience, que la plus haute politique est d'accord avec la modération et avec l'humanité. (3)

Une troisième conséquence de ce principe fécond, c'est que l'importation des produits étrangers est favorable à la vente des produits indigènes: car nous ne pouvons acheter les marchandises étrangères qu'avec des produits de notre industrie, de nos terres et de nos capitaux, auxquels ce commerce par conséquent procure un débouché. — C'est en argent, dira-t-on, que nous payons les marchandises étrangères. — Quand cela serait, notre sol ne produisant point d'argent, il faut acheter cet argent avec des produits de notre industrie; ainsi donc, soit que les achats qu'on fait à l'étranger soient acquittés en marchandises ou en argent, ils procurent à l'industrie nationale des débouchés pareils.

Par une quatrième conséquence du même principe, la consommation pure et simple, celle qui n'a d'autre objet que de provoquer de nouveaux produits, ne doit pas être encouragée comme contribuant à la richesse du pays. Car la difficulté est de fournir des objets de consommation, et non pas d'éveiller le désir de cette consommation; et nous avons vu que c'est la production seule, qui pouvait fournir ces objets. Ainsi, les bons gouvernements encouragent-ils la production, et les mauvais encouragent la consommation.

Par la même raison que la création d'un produit nouveau est un débouché pour d'autres produits, la consommation ou la destruction d'un produit nuit à la vente des autres. Il n'y a pas de mal en cela lorsque le but du produit est atteint par sa destruction, but qui consiste à satisfaire quelque besoin de l'homme, ou à créer un produit nouveau destiné lui-même à cette satisfaction. Et si la nation est florissante, la masse de sa reproduction excédera la masse de sa consommation. Les produits consommés

(3) Avant les derniers progrès de l'économie politique, ces vérités si importantes étaient méconnues, non seulement du vulgaire, mais des esprits les plus judicieux et les plus éclairés. On lit dans Voltaire: "Telle est la condition humaine, que souhaiter la grandeur de son pays, c'est souhaiter du mal à ses voisins... Il est clair qu'un pays ne peut gagner sans qu'un autre perde." (*Dict. Phil.*, article PATRIE.) Il ajoute que, pour être citoyen de l'univers, il ne faut vouloir sa patrie ni plus grande, ni plus petite, ni plus riche, ni plus pauvre; c'est une suite de la même erreur. Le vrai cosmopolite ne désire pas que sa patrie étende sa domination, parce qu'ainsi elle compromet son propre bonheur; mais il désire qu'elle devienne plus riche; car la prospérité de son pays est favorable à tous les autres.

ont alors rempli leur objet; convenablement et naturellement. Néanmoins, cette consommation n'a ouvert aucun débouché; mais le contraire (4.)

Après avoir compris que la demande des produits en général est d'autant plus vive que la production est plus active, vérité constante malgré sa tournure paradoxale, on doit peu se mettre en peine de savoir vers quelle branche d'industrie il est à désirer que la production se dirige. Les produits créés font naître des demandes diverses, déterminées par les mœurs, les besoins, l'état des capitaux, de l'industrie, des agens naturels du pays; les marchandises les plus demandées sont celles qui présentent, par la concurrence des demandeurs, de plus forts intérêts pour les capitaux qui y sont consacrés, de plus gros profits pour les entrepreneurs, de meilleurs salaires pour les ouvriers; et ce sont celles-là qui sont produites de préférence.

Dans une société, ville, province ou nation, qui produit abondamment, qui ajoute à chaque instant à la somme de ses produits, presque toutes les branches de commerce, de manufactures, d'agriculture, de l'industrie en général, donnent de bons profits, parce que la demande est grande, et parce qu'il y a toujours une grande quantité de produits sur le marché, pour provoquer l'appel de nouveaux services productifs. Et, au contraire, toutes les fois que par raison des fautes de la nation ou de son gouvernement, la production est stationnaire ou ne se tient plus en rapport avec la consommation, la demande baisse graduellement; la valeur du produit est moindre que ses frais de production; les efforts productifs ne sont plus récompensés; les profits et les gages diminuent; les placemens de capitaux deviennent moins profitables et plus hasardeux; on les entame même peu à peu, pas par extravagance, mais par nécessité, et parce que les sources de profits sont taries. Les classes ouvrières manquent de travail; des familles qui étaient dans l'aisance, se sentent gênées et appauvries; et celles qui étaient déjà pauvres, deviennent tout à fait destituées. La dépopulation, la misère, et la barbarie, reprennent la place de l'abondance et du bonheur.

Telles sont les conséquences terribles du déclin de la Production. Et les seuls remèdes sont la Frugalité, l'Intelligence, l'Activité et la Liberté.

Je regrette, Ames mis, de ne pouvoir en ce moment, faire l'application à notre cher pays, des principes et des considérations générales développés ci-dessus. Il y avait ample et riche matière à un second chapitre. Je me flatte, néanmoins, que les lecteurs le méditeront d'eux-mêmes. J'y appelle ardemment l'attention sérieuse de tous les amis de leur patrie. Je me

(4.) Si la simple consommation d'un produit est par elle-même nuisible à la reproduction, et une diminution d'autant pour la demande ou les débouchés des produits, comment qualifier ce degré de folie, qui a poussé des gouvernemens à brûler et à détruire systématiquement des produits étrangers importés, et à anéantir par là le seul avantage qui découle de la consommation improductive, la satisfaction des besoins du consommateur?!

contenterai de dire, qu'en nul pays il n'est plus nécessaire de prêcher sans cesse au peuple, la maxime: "*Aides-toi, le Ciel t'aidera.*" Soyons persuadés que nous sommes les propres auteurs de beaucoup de nos maux, et qu'il ne tient qu'à nous d'en soulever le poids de plus en plus accablant. Cherchons en les moyens; ils sont faciles à trouver. Et n'usons point nos forces en efforts mal dirigés, ou qui pis est, en efforts qui tendent souvent directement à augmenter le fardeau.

Montréal, 18 Novembre, 1845.

POUR LA REVUE CANADIENNE.

Album moral des demoiselles.

9.—LE SORT DE LA BEAUTÉ.

Belles, si vous charmez, vous aurez le destin
De ces fleurs si fraîches, si belles,
Qui ne vivent qu'un seul matin :
Comme elle vous plaisez, vous passerez comme elles.
Mademoiselle de Scudéry,

10.—LA COQUETTERIE.

Qu'est-ce que la coquetterie dans de jeunes personnes qui, à certains égards, ont droit encore de passer pour sages? C'est, quoi qu'elles puissent dire et qu'elles en pensent elles-mêmes, le premier signe de l'envie qu'elles ont de cesser de l'être.

Une des plus utiles leçons qu'on puisse leur donner, est celle que renferme cette jolie chanson, faite pour une personne de ce caractère, par Mr. de Nesmonde, Archevêque de Toulouse.

Iris, vous comprendrez un jour
Le tort que vous vous faites.
Le mépris suit de près l'amour
Qu'inspirent les coquettes:
Songez à vous faire estimer,
Plus qu'à vous rendre aimable;
Le faux honneur de tout charmer
Détruit le véritable.

Gérard.

11.—LE RÈGNE DE LA VERTU EST DURABLE.

La vertu a cela d'heureux, qu'elle se suffit à elle-même et qu'elle sait se passer d'admirateurs, de partisans et de protecteur: le manque d'appui et d'approbation, non seulement ne lui nuit pas, mais il la conserve, l'épure et la rend parfaite; qu'elle soit à la mode, qu'elle n'y soit plus, elle demeure vertu.

La Bruyère.

12.—MOYENS SÛRS DE PLAIRE.

Le moyen le plus sûr de plaire est l'oubli constant et presque total de soi-même pour ne s'occuper que des autres. Les moyens de réussir dans le monde se composent donc d'une bienveillance, d'une indulgence qui dénotent la bonté de l'âme, et d'une attention scrupuleuse à remplir tous les devoirs de la société. Une jeune femme à laquelle on trouve vraiment de l'esprit et de l'instruction sans qu'elle ait cherché à le faire remarquer, de l'agrément dans ses manières sans affectation, du goût dans sa parure sans coquetterie et

surtout sans indécence, de la gaîté sans étourderie, du calme sans indolence, des talens sans prétentions, me paraît un être vraiment enchanteur; un modèle auquel on doit essayer de ressembler.

Mme. Campan.

13.—VANITÉ DES AJUSTEMENS.

Ne craignons rien tant que la vanité dans les demoiselles; elles naissent avec un désir violent de plaire. Les chemins qui conduisent les hommes à l'autorité et à la gloire, leur étant fermés, elles tâchent de se dédommager par les agrémens de l'esprit et du corps: de là vient leur conversation douce et insinuante; de là vient qu'elles aspirent tant à la beauté et à toutes les grâces extérieures, et qu'elles sont si passionnées pour les ajustemens; une coiffe, un bout de ruban, une boucle de cheveux, plus haut ou plus bas, le choix d'une couleur, voilà pour elles autant d'affaires importantes.

Fénélon.

14.—POINT DE FIERTÉ.

On ne verrait pas tant de fierté dans le monde, si ceux qui sont dans l'élévation réfléchissaient qu'ils sont pétris du même limon que le reste des hommes, qu'ils respirent le même air, qu'ils foulent la même terre; qu'ils sont comme eux, sujets aux infirmités et à la mort, etc. Mais éblouis de l'éclat qui les environne, ils ne se voient comme hommes, que lorsque les autres hommes sont sur le point de les oublier. C'est au dernier moment que le fantôme de leur grandeur disparaît, pour aller se perdre avec eux dans le néant du tombeau.

Louise L....

15.—DES FINESSES ET DES PETITS ARTIFICES.

On ne peut estimer une personne quant qu'on croit devoir compter sur ce qu'elle dit, et qu'on est assuré qu'elle ne cherche pas à en imposer. Dès que la faux perce, il excite la défiance, et détruit bientôt l'affection, l'attachement, comme en politique, la meilleure finesse est de n'en point avoir. Si le sexe connaissait bien ses intérêts, il ne mettrait pas dans ses procédés tous ces petits artifices, tous ces riens mystérieux, qui ne servent qu'à fatiguer, et à rebuter les gens de bon sens. Quoi de plus agréable qu'une physionomie sur laquelle sont empreints les traits de la droiture et de la franchise! la beauté la plus accomplie est enlaidie par un air de ruse et de fausseté.

L.

VARIÉTÉS.

Les Trabucnaires.

C'est le 2 septembre que la cour d'assises des Pyrénées-Orientales a commencé cette affaire importante. Elle y a consacré plusieurs audiences, et l'arrêt a dû être rendu le 8. Nous le ferons connaître, en donnant un résumé des principaux incidens.

Un fait à consigner dès aujourd'hui, c'est que toute la troupe des Trabucnaires n'a pas été prise avec ceux qui viennent d'être jugés.

Au milieu des montagnes de la Catalogne, se trouve une chapelle du nom de Nuria, dédiée à la Vierge et en grande vénération dans toute la Catalogne. De nombreux pèlerinages se font à cette chapelle tout le mois d'août. Trois personnes de Perpignan, le père et ses deux fils, quittèrent, il y a quelques jours, cette ville pour aller à ce célèbre pèlerinage.

Après avoir traversé Cérét et Arles, ils s'engagèrent résolument dans les Montagnes de la Catalogne; mais, avant d'arriver à Prat-Balagué, ils furent assaillis par six bandits qui, sans leur laisser le temps de se défendre, les garrottèrent avec de fortes cordes, leur bandèrent les yeux, et, les attachant sur des mules, les emmenèrent avec eux.

Le lendemain, le père seul fut reconduit sur le chemin d'Arles, et on lui dit que, si dans huit jours il ne déposait dans un *Escu* désigné 60,000 fr. pour la rançon de ses deux fils, on creverait un œil à chacun d'eux, et on lui enverrait les deux prisonniers. Le père n'avait point de fortune, il n'a pu se procurer la rançon demandée; et qu'on juge de son désespoir et de sa douleur lorsqu'il a reçu une lettre dont voici la traduction:

« Ami, nous avons attendu les douros jusqu'à 10 du mois d'août. Au lieu convenu, nous n'avons trouvé ni lettre, ni argent. Voici donc un œil de chacun de vos fils. Si dans trois jours l'argent n'est pas où il doit être, dans cinq ils seront morts.

« Nos hommages à la famille.

« JOSEPH, dit MULET. »

Toutes les autorités de Prades et de Cérét se sont émues, et l'on poursuit avec activité ces audacieux brigands qui épouvantent ainsi toute une contrée.

Un mariage singulier.

Un négociant, domicilié dans une des colonies de l'Amérique septentrionale, écrit à son correspondant de Londres: « Attendu que je ne trouve pas ici de parti qui me convienne, ne manquez pas de m'envoyer une femme avec les qualités suivantes: une taille moyenne et bien proportionnée, une physionomie agréable, un caractère doux, une réputation sans tache, une bonne santé, une constitution, assez forte pour supporter le changement de climat, afin de n'être pas bientôt obligé d'en chercher une autre, ce qu'il faut prévenir autant que faire se pourra, vu la grande distance et le danger des mers. Quant à la dot, je n'en demande point; j'exige seulement que la future soit d'une honnête famille, et n'ait pas plus de vingt-cinq ans, ni moins de vingt. Si elle arrive conditionnée ainsi que ci-dessus, avec la présente lettre endossée par vous, je m'oblige de l'acquitter et d'épouser la porteuse à quinze jours de vue. »

Le correspondant ayant rempli sa commission, écrit à son ami: « En conséquence de vos ordres, je vous envoie une fille de vingt et un ans, dans la qualité, forme et condition, comme par ordre, ainsi qu'il est constaté par les attestations qu'elle produira. Du tout vous voudrez bien donner avis et accuser la réception, à celui qui a l'honneur d'être, etc. »

Notre négociant, se trouvant au débarquement du vaisseau, vit paraître une personne très aimable, qui l'ayant entendu nommer, lui dit: « monsieur, j'ai une lettre de change à laquelle j'espère que vous ferez honneur. » Après avoir reconnu la signature, le négociant répondit à la charmante miss: « Je n'en ai jamais laissé protester aucune; je vous jure que je ne commencerai point par celle-ci; je me regarderai comme le plus fortuné des hommes, si vous me permettez de l'acquitter. »

Cette première entrevue ne tarda pas à être suivie des noces; et ce mariage fut le plus heureux de la colonie.

On a donc raison de dire que *l'hymen est une loterie*. L.

Causes des crimes.

Les comptes-rendus officiels de l'administration de la justice criminelle en 1843 présentent un tableau des divers crimes en délits sur lesquels les tribunaux ont eu à statuer.

Parmi les prévenus de meurtre on remarquait un enfant de 11 ans, qui avait été battu; pour se venger, il tua le neveu de l'homme qui l'avait frappé, la victime de cette hache *vendetta* était dans sa quatrième année. Un incendiaire sait qu'un enfant de six ans a été le témoin involontaire de son crime: il redoute les indiscrétions de ce petit malheureux; il ne recule pas devant un meurtre pour assurer de son silence. Un domestique congédié assassine les deux enfants du maître qui l'a renvoyé. Parfois des homicides sont dus aux motifs les plus futiles; on distingue, dans cette catégorie, le meurtre d'un homme qui avait percé les oreilles à un porc appartenant à l'accusé, et celui d'une vieille femme qui avait secoué son tapis sur le déjeuner du prévenu. La peur et l'ignorance figurent aussi parmi les causes qui ont fait verser le sang; une prétendue forcère est mise à mort par un paysan qui l'accuse d'avoir fait périr ses bestiaux; un poltron stupide tue un citoyen paisible qu'il prend pour un revenant. Ailleurs, c'est un ivrogne auquel le vin inspire une mélancolie atabulaire par trop excessive; il veut se débarrasser du fardeau de l'existence; mais, comme il n'entend point partir seul, il commence par tuer deux femmes qui passaient sous ses fenêtres. Un particulier que l'on salue d'un charivari, répond à cette musique insultante par un coup de fusil; un des musiciens succombe. Deux Anglais se livrent un duel à coups de poing; ils frappent si fort et si juste, que l'un des champions expire. Deux ou trois des meurtres commis en 1843 ont été la suite de méprises: une femme, entre autres, a péri atteinte par une pierre que l'accusé avait dirigée contre un tiers. Un coup de pistolet, tiré dans le but d'effrayer, a eu des suites mortelles. Sept assassinats ou meurtres ont été attribués à une brutalité féroce qui tue un homme comme elle écraserait un insecte, ou bien à une folie déplorable qui, sans motif connu ou probable, trempe ses mains dans le sang. Un enfant de deux mois a été mis à mort par sa bonne, et nulle cause n'a pu être assignée à cet horrible attentat.

Le tableau des empoisonneurs présente 1o un père qui, réduit au dernier degré de la misère et du dénuement, fait périr un enfant âgé de six mois; 2o un domestique qui allait être renvoyé et qui veut se débarrasser de son maître avant que celui-ci eût le temps de lui notifier son congé; 3o un adolescent, âgé de six ans, qui cédant à une jalousie furibonde, empoisonna sa petite sœur âgée de cinq semaines; 4o une femme qui, irritée des railleries dont elle était l'objet, ne recule pas devant l'idée de frapper une multitude de victimes: elle jette du poison dans le puits du village.

Les accusations d'incendie offrent, de leur côté, quelques circonstances fort peu ordinaires. Un maçon, manquant d'ouvrage, imagine de s'en procurer en détruisant des habitations qu'il se flatte de rebâti. Deux malades, peu satisfaits du régime de l'hôpital, s'avisent de mettre le feu à l'édifice qui les abrite; c'est ainsi qu'en Turquie le mécontentement populaire se manifeste par la mise en cendres de quelques quartiers de Constantinople; le sultan comprend ce langage; quelques pachas sont étranglés.

Deux de nos incendiaires de 1843 n'ont su donner à leur crime d'autre motif que le plaisir tout particulier que leur causait l'aspect d'un grand feu. La plus étrange de toutes ces affaires criminelles, c'est sans contredit celle qui nous offre pour héros un pauvre diable pourvu d'une intelligence fort peu étendue, et qui, d'après les conseils de sa femme, livre aux flammes la maison d'un voisin. Cette épouse, peu scrupuleuse, avait imaginé ce procédé afin de se débarrasser d'un mari pour lequel elle éprouvait une aversion d'écaille.

Nous ne retrayons, dans cette esquisse rapide, que les faits susceptibles de l'application de la peine capitale. Plusieurs d'entre eux ne sont-ils pas des drames poignants, terribles, d'une énergie effrayante? Les débats judiciaires, dans leur réalité sinistre, laissent souvent bien loin derrière eux les efforts de l'imagination des romanciers, et Byron dit vrai lorsqu'il s'écrie: « La fiction est moins étrange que la vérité. »

Un salon de Paris.

Au coin de la rue d'Anjou et de la rue de La Ville-Évêque, à l'entresol, est situé un salon permanent et ouvert tous les soirs à l'amitié. Quoiqu'à l'entresol, on y a de l'air, on y respire; les meubles sont d'une simplicité riche et commode; au premier coup-d'œil on voit que c'est un salon où l'on cause. Les canapés, les divans abondent; les *à parts* ont été ménagés avec art. C'est un salon diplomatique.

L'égérie de ce lieu privilégié, Mme de C... est de haute naissance et de grande affabilité. Jadis amie, la compagne de Mme de Vaudemont, elle a hérité, à la mort de Mme de Vaudemont, de son salon et de ses amis. Depuis de longues années, Mme de C... ne quitte son lit que pour son canapé; à sept heures du soir, elle se lève et passe dans son salon. Là, toujours étendue, tour à tour elle fait de la tapisserie ou tricote de charmans couvrepieds pour les jeunes femmes ses amies qui sont, comme disent les Anglais, dans une situation intéressante. Ces jeunes amies désirent-elles un garçon, le couvrepied est de couleur bleue; désirent-elles une fille, le couvrepied est de couleur rose. Autour de cette noble et aimable châtelaine, se réunissent toutes les notabilités de la France et de l'Europe; son salon est le rendez-vous de tous les diplomates, depuis le jeune attaché qui vise à devenir secrétaire, jusqu'à l'ambassadeur qui vient à Paris essayer d'obtenir un poste meilleur.

C'est là qu'a débuté le duc de Glucksberg, et l'appui moral de Mme de C... n'a pas été inutile à l'avancement rapide de ce jeune diplomate. Souvent M. Guizot s'échappe du ministère des affaires étrangères et vient passer une heure près Mme de C... Le comte Molé se partage, un peu inégalement peut-être, entre le salon de la rue d'Anjou et un autre salon du faubourg Saint-Honoré. Pendant les premiers mois de la dernière session, les deux ministres des affaires étrangères, le présent et l'avenir, se trouvaient quelquefois en présence, et alors la physionomie du salon de Mme de C... était curieuse à observer. Qui l'emporterait? Qui serait ministre demain? Auquel sourire? Auquel tendre la main? Pour lequel s'afficher? Le cas était embarrassant et la route glissante. Une erreur pouvait devenir fatale, et tous les diplomates, ballottés entre les deux ministres, appelaient à leur secours l'immobilité de leur figure, de peur de laisser échapper leurs secrètes espérances ou leurs craintes. Mme de C..., pendant toute la guerre, fit preuve d'u-

ne diplomatie admirable ; son affection penchait peut-être pour M. Molé, mais sa reconnaissance l'entraînait du côté de M. Guizot : le genre de Mme de C..., M. Billing, avait profité du coup d'état qui avait destitué M. de Saint-Priest ; de secrétaire, il était devenu ministre à Copenhague ; ces graves intérêts de famille n'altérèrent jamais l'amitié de Mme de C... pour M. Molé, qui ne pouvait encore rien pour elle.

Puis viennent dans ce salon privilégié, le général Faggel, ministre de Hollande ; M. Tschann, ministre de Suisse ; le représentant de la Bavière, le comte de Luxembourg, M. de Salvandy et M. Dumon, le ministre des travaux publics. M. Dumon joue un grand rôle chez Mme de C... ; il est engagé pour y citer les vers du poète Jasmin, son compatriote. Il les débite dans leur patois original que personne ne comprend ; il les traduit, et souvent on ne les comprend pas plus encore. M. Victor Hugo est d'ailleurs le génie poétique en faveur auprès de Mme de C... ; les vers de Jasmin ne sont qu'un accident ; M. V. Hugo monopolise à son profit toutes les admirations : là, il se pose et on le pose en grand homme. A dix heures et demie, on sert un thé qui jouit d'une grande réputation. Les femmes sont peu nombreuses chez Mme de C..., mais jolies, aimables et spirituelles. Un salon a-t-il quelque chose à envier quand il possède la jeune et jolie comtesse de Nansouty, la belle Mme Baring, fille du duc de Bassano ; la comtesse de la Redorte et la baronne de Saint-Geniès, fille de lady Robinson, Française par l'esprit et par un brillant mariage ; la comtesse de Montessuis, qui, dès l'âge de onze ans, écrivait de charmantes poésies !

(Constit.)

La Société de Jésus.

Le *Constitutionnel* emprunte à un livre publié à Leipsick une statistique curieuse de la Compagnie de Jésus.

En voici un extrait :

« En Europe et hors d'Europe, la société de Jésus possède actuellement quatorze provinces : celles de Rome, de Sicile, de Naples, de Turin, d'Espagne, de Paris, de Lyon, de Belgique, d'Angleterre, d'Autriche, d'Allemagne, d'Irlande, de Maryland et de Misouri.

« Le 1er janvier 1838, elle avait dans ces provinces 173 établissemens et 3,067 membres.

« Le 1er janvier 1841, 211 établissemens et 3,565 membres.

« Le 1er janvier 1845, 233 établissemens et 4,133 membres.

« Ainsi, dans l'espace de six années, il y a eu un accroissement de 60 établissemens et de 1,066 membres.

« En 1844, cet accroissement a été encore plus rapide. Dans sept provinces, de Rome, de Sicile, de Turin, d'Espagne, de Paris, de Lyon et de Belgique, les seules dont les renseignements soient déjà parvenus à Rome, l'ordre a reçu, de 1er janvier 1844 au 1er janvier 1845, 391 nouveaux membres.

« La province de Paris se compose, avec Paris, de la partie septentrionale de la France. Au 1er janvier 1841, elle renfermait 291 jésuites et 420 au 1er janvier 1845. A Paris même, ils avaient une résidence et un séminaire renfermant 23 prêtres et 10 frères : à Saint-Acheul, un noviciat et une résidence où se trouvaient 15 prêtres, 20 novices et 14 frères ; des résidences à Angers (10 prêtres et 3 frères) ; à Strasbourg (6 prêtres et 2 frères) ; à Bourges (6 prêtres et 3 frères) ; à Quimper

(6 prêtres et 4 frères) ; à Metz (10 prêtres et 3 frères) ; à Nantes (8 prêtres et 4 frères) ; à Vannes (7 prêtres et 3 frères) ; à Lille (5 prêtres et 2 frères) ; à Liesse près de Laon (6 prêtres et 3 frères) ; à Poitiers (6 prêtres et 2 frères) ; à Rouen (6 prêtres et 2 frères). Ils avaient à Laval un noviciat et un séminaire renfermant 77 jésuites, dont 28 prêtres, 36 novices, et 13 frères ; à Issenheim, dans le département du Haut-Rhin, une résidence et un noviciat, créés il y a peu de temps, et qui contenaient, le 1er janvier 1845, 7 prêtres, 9 novices et 12 frères. Comme les collèges ne leur sont pas ouverts en France, ils en ont fondé un aux portes du royaume, à Bruges, en Belgique. Ce collège dépend de la province de France, et il s'y trouve 19 prêtres, 35 novices et 11 frères. La province de France a encore 19 jésuites en mission dans le Canada, 8 en Chine, et elle possède dans l'Amérique du Nord deux établissemens où sont réunis 19 prêtres, 35 novices et 11 frères : ce sont le noviciat de Saint Mary et le collège de Louisville, dans l'état de Kentucky.

« La province de Lyon comprend la partie méridionale de la France. Elle renfermait 291 jésuites en 1841, et 446 le 1er janvier 1845. Il y avait à cette époque des résidences à Lyon (18 prêtres et 10 frères), à Aix (6 prêtres et 4 frères), à Bordeaux (8 prêtres et 5 frères), à Dôle (13 prêtres, 13 novices et 9 frères), à Grenoble (6 prêtres et 3 frères), à Marseille (8 prêtres et 5 frères). Il y avait à Toulouse une résidence et un noviciat (16 prêtres, 27 novices et 16 frères), une résidence et une maison du troisième degré à Lalouvesc (7 prêtres et 4 frères), un noviciat à Avignon (13 prêtres, un novice, 4 frères), une résidence et un séminaire à Vals (25 prêtres, 51 novices et 13 frères). La province de Lyon avait encore 39 jésuites en Afrique, dont 17 prêtres, 4 novices et 18 frères répartis dans les résidences d'Alger, d'Oran et de Constantine ; 22 missionnaires dans les Indes-Orientales, à Trichinapally, dans la présidence de Madras et dans l'île de Madura, au nord-est de Java ; 10 en Syrie et 6 à Madagascar.

« Telle est la situation de la compagnie de Jésus en France. Il n'y a rien de changé : les pères y sont divisés en petits groupes ; ils n'y sont ni moins nombreux, ni moins actifs, ni moins riches, et leur dispersion apparente est devenue, pour le gouvernement, un prétexte d'incliner davantage vers le clergé. »

La femme de Benjamin, robuste ouvrier des ports, se plaint d'avoir été frappée par son mari, espèce d'hercule dont le bras, comme une énorme massue, s'appesantit souvent sur ses épaules. Elle s'exprime ainsi :

« Quinze ans de mariage à deux ou trois roulées par semaine, comptez ce que ça fait. La dernière fois c'est pour des moules que monsieur m'avait dit de lui accommoder pour son déjeuner. N'en ayant pas trouvé, je lui ai fait un miroton, dont que monsieur, ne l'ayant pas trouvé à son idée il a commencé la danse. Comme il m'avait cassé un bras le mois d'avant, j'ai été dire un petit mot au commissaire, pour que ça ait une finition de me martyriser les membres. »

— Un témoin. Benjamin est un ami que je connais ; c'est un bon enfant.

M. le président.—Mais il paraît qu'il bat sa femme.

Le témoin.—Ah ! pour ça, oui, et qu'il fait bien, et jamais moi qui leur en ferai des reproches.

M. le président.—Si vous n'avez que cela à dire, retirez-vous. Vous ne comprenez donc pas qu'il est fort mal de donner son approbation à de telles brutalités ?

Le témoin.—Brutalités ! c'est sa femme qui en est une, et pas lui ; une créature qui boirait la Champagne et la Bourgogne sans cracher. Donnez-là au meilleur mari, et si les doigts ne lui démangent pas au bout de trois jours, j'y perds.

Une voisine.—Moi, je suis arrivée au moment que monsieur mettait le feu aux bouquets de sa femme.

M. le président.—Cette femme s'enivre-t-elle.

Le témoin.—Je ne m'y connais pas beaucoup, ne pratiquant pas la chose comme ces dames.

M. le président.—Sans être adonnée à ce vice, il est facile de reconnaître ceux qui se livrent à l'ivrognerie.

Le témoin.—Bien sûr que madame prenait quelque chose après son café.

Le mari.—Son café ! ah ben, oui, du café ! c'est pas ce grain-là qu'elle aime à écraser.

M. le président au témoin.—Vous voyez souvent la plaignante, son mari ne lui a-t-il pas cassé un bras il y a quelque temps ?

Le témoin.—Pourrais pas vous dire si le bras était suffisamment cassé ; seulement il n'était plus dans son emboitage, il ballottait un peu.

M. le président.—il était donc cassé ?

Le témoin.—Je ne peux pas dire, n'étant ni sage-femme ni garde-malade.

M. le président, au prévenu.—Vous avez entendu ; les témoins disent que vous avez l'habitude de frapper votre femme.

Le prévenu.—Les témoins sont les témoins, et ma femme est ma femme. S'il y en a un dans la société qui veuille en essayer de la créature, je ne la perds pas, je ne la loues pas je la donne. Comme je ne veux prendre personne en traître, je vas vous faire le portrait de ma femme. Madame me prend tout, m'engage tout, me vend tout, me boit tout jusqu'aux draps et aux matelas de mon lit. Si vous voulez passer la revue du mobilier, voilà la clé ; vous y verrez les quatre murs tout nus, et peut-être bien qu'elle aura décollé le papier pour le boire.

Le Tribunal condamne le prévenu à quinze jours de prison.

Aussitôt Benjamin se lève, et, la main étendue comme pour prononcer un serment solennel : « Je demande à Madame qu'elle ne vienne pas m'inculper dans mes travaux, à me demander de la monnaie. Je renie Madame ; elle a fait mettre son mari dans les fers. Je la renie jusqu'au tombeau ; c'est une affaire entendue. Je le jure, n, i, ni, c'est pour toujours. »

Un nouveau genre de bouillon qui se mange à la fourchette.

Un industriel vient d'inventer un nouveau genre de bouillon extrêmement original, au moyen duquel le consommateur pourra dorénavant se passer de marmite de cuisinière, de carottes et d'ognon brûlé.

La nouvelle invention (qui est déjà fort vieille comme la plupart des inventions nouvelles) consiste tout simplement à solidifier du bouillon ordinaire, et à le débiter aux amateurs par tablettes et par kilos, ni plus ni moins que si c'était du chocolat.

On conçoit aisément qu'un pareil bouillon doit avoir sur le bouillon liquide une foule de supériorités incontestables : il n'est pas exposé à s'écarter en cas d'orage, et il a l'agrément d'être tout à fait portatif.

Ainsi, par exemple, vous faites une partie de campagne, et vous vous mêlez du potage de restaurant ; vous mettez un morceau de bouillon dans votre poche, et quand vous

éprouvez le besoin de prendre une soupe, vous coupez un peu de bouillon et vous le mangez sur le pouce.

Il y aura dans les rues des marchands de bouillon solide comme des marchands de gallette. Le consommé aura, comme la frangi-pane, son coupe-toujours.

On devine que cette ingénieuse découverte va opérer une révolution dans les usages et dans le langage des consommateurs et des débitans de bouillon.

On n'ira plus dans les établissemens hollandais demander son potage au litre. On dira: "Je vous prie de me donner une tranche de potage."

On ne dira plus: "Je désirerais avoir une tasse de consommé." On dira: je désirerais avoir une tartine de consommé."

On ne dira plus: "J'ai failli me brûler en avalant ma soupe." On dira: "J'ai failli me cesser une dent en croquant mon bouillon."

Il va sans dire que, bien que le nouveau bouillon se vende à l'état solide, rien n'empêche le consommateur de prendre sa croûte au pot avec la même facilité que si c'était du bouillon ancien système.

Ainsi, par exemple, si vous voulez vous tremper une soupe, vous n'avez qu'une chose à faire: vous mettez un chiffon de pain dans une tasse, vous l'émiettez, vous l'humectez, et quand il est suffisamment imbibé, vous trempez votre bouillon dans votre pain.

Rien n'est plus aisé d'ailleurs que de faire passer le nouveau bouillon de l'état solide à l'état liquide. Pour peu qu'on mette une simple tablette dans sa poche, et qu'on s'échauffe à faire deux ou trois courses, au lieu d'une tablette on ne tarde pas à trouver un demi-litre de bouillon dans son gousset.

Il faut espérer que, dans un siècle où l'on apprécie les belles découvertes, un succès de vogue sera acquis à l'invention de cette nouvelle soupe, qui peut se dire d'autant plus spirituelle qu'elle est à couper au couteau.—*Le Charivari.*

— Le bruit se confirme à Londres que Robert Peel est décidé à modifier cette législation des céréales qui est pour le peuple anglais comme un *pacte de famine* en faveur de l'aristocratie. Quelle mesure adoptera-t-il? Comment attaquera-t-il cet odieux privilège qui pèse si lourdement sur les classes pauvres? Rien de précis à ce sujet.

Il est vraisemblable cependant qu'il remplacera par un droit fixe l'échelle mobile des droits qui frappent aujourd'hui les grains. Ce moyen est indiqué par la presse anglaise, comme l'idée même de Robert Peel.

Ce serait dans un conseil privé tenu par la reine que le ministre proposerait d'ouvrir tous les ports de la Grande-Bretagne aux grains étrangers, d'après le nouveau tarif. Un journal d'outre-Manche prétend que ces grains seront introduits sans le prélèvement d'aucun droit. Mais cette nouvelle se réfute d'elle-même. Ce sera déjà beaucoup si Robert Peel admet sur le marché anglais, à conditions égales, les blés du dehors.

Une pareille modification l'expose d'avance à toutes les colères des familles aristocratiques, sans parler de cette riche église anglicane qui se souvient toujours d'avoir produit Malthus.

— On lit dans le *Standard*, journal ultra-protestant:

"Le révérend J. Walker, de Bruzenose-College, vient d'embrasser la religion catholique romaine. Le nombre des membres de cette université qui ont tout récemment abjuré le protestantisme, est de plus de vingt, et il augmente de jour en jour. Les autorités, il paraît, ne prennent point encore des mesures pour arrêter ce mouvement des esprits."

La Revue Canadienne.

MONTREAL, 29 NOVEMBRE, 1845.

Histoire de la semaine.

Quel plaisir entouré d'un double paravant,
D'écouter la tempête et d'insulter au vent!
Qu'il est doux à l'abri du toit qui me protège,
De voir à gros flocons s'amonceler la neige;
Leur vue à mon foyer prête un nouvel appas,
L'homme se plaît à voir les maux qu'il ne sent pas.

On peut aujourd'hui apprécier toute la beauté, la justesse de ces vers de Delille, car il fait froid, et la neige a couvert nos champs. Pour ne pas perdre son caractère d'inconstance, sa réputation de capricieuse, de fantasque, de légère, la température nous a pris par surprise. Jusqu'à jeudi soir, c'était l'automne que nous avions, avec une pluie battante; la ville était inondée; il semblait que toutes les écluses du ciel fussent ouvertes pour l'occasion, à six heures du soir, le déluge continuait; nous étions dans un complet état d'humidité et de liquidité, qui semblait nous promettre de la boue pour quinze jours, quand tout à coup, le vent change, l'air se glace, la pluie cesse, et à sa place la neige tombe par flocons. A huit heures, les traces de l'orage avaient disparues nos pavés étaient secs et glissants, c'était l'hiver! Deux heures avaient suffi pour la métamorphose. Aujourd'hui les paletots se portent boutonnés et les casques sont à l'ordre du jour. Nous n'avons pas cependant encore la physionomie de l'hiver; la neige n'est pas assez abondante pour nous permettre le traîneau, comme à nos amis de Québec; nous n'avons pas encore entendu les sons réjouissants et joyeux des clochettes. Le port est déjà couvert de glaces; hier matin, les steamers le Québec et le Lord Sydenham partaient pour la dernière fois, pour aller prendre leurs quartiers d'hiver. Nous avons aussi au rivage les petits vaisseaux de la rivière Chambly et de Laprairie qui vont cesser aujourd'hui ou demain et les quelques barges et goëlettes qui nous restent, se hâtent de disposer de leurs chargemens, de peur d'être retenues et de ne pouvoir parvenir à leur hivernement. Nous sentons l'effet du froid des deux nuits dernières sur les eaux du noble St. Laurent; au matin, une fumée, blanche et épaisse s'en échappe, en tourbillonnant, et, quand le soleil plus avancé la dissipe et la fait disparaître, vous apercevez glissants sur la surface de minces, de légères glaces, reflétant ses rayons et brillant çà et là comme des paillettes d'or et d'argent sur un fond de brocart; si vous jetez les yeux sur l'Isle Ste. Hélène et sur la rive opposée, vous pouvez dire un dernier adieu à cette nature qu'il y a quelques jours vous admiriez encore. Elle est calme et mélancolique à ses derniers momens: les dernières teintes de l'automne, ses couleurs tristes, jaunes, grises, brunes et foncées, les feuilles qui jonchent le sol, les quelques restes de verdure, les derniers brins d'herbe disparaissent sous une légère couche de neige et de frimats; les arbres que les bour-

rasques du vent avaient dépouillés, sont couronnés d'un diadème éclatant de blancheur et les gouttes de rosée, surprises par le froid, se balancent à l'extrémité des branches, perlées, cristallisées et étincellantes comme des diamants. Mais la froide bise souffle, vous vous sauvez bien vite, vous venez de voir les derniers instants de la saison, de l'activité, de la navigation et de l'industrie. Désormais il n'y aura plus de travaux au dehors, au moins pour cinq à six long mois.

La malle d'Europe apportée par le Steamer du 4 ne contient aucune nouvelle extraordinaire. En Angleterre on était occupé de l'état de la récolte qui donne des inquiétudes alarmantes sur le sort des classes pauvres aux approches d'une saison rigoureuse. Il y a eu une panique dans le marché anglais au sujet des chemins de fer. Les actions étrangères sont tout à coup tombées de 25 à 50 p. 0/0, mais elles se sont relevées avant le départ du steamer. Il y avait eu quelques faillites à Londres, mais pas en aussi grand nombre qu'à Paris.

L'Angleterre poursuit avec activité ses armemens; ils contrastent avec les apparences extérieures de la situation générale du monde, avec les protestations pacifiques de toutes les puissances. Quelles éventualités prévoit-elle donc? Est-ce contre la France, contre la Russie ou les Etats-Unis qu'elle se prépare à la guerre? La France ne saurait lui causer d'inquiétudes, pour le présent du moins; ses ministres se sont trop habitués à complaire à John Bull. Aussi n'est-ce pas pour le présent que ce dernier est en proie à des angoisses. "La paix du monde tient à la vie d'un homme," disait l'autre jour une des feuilles de Londres. Là, est le mot de cette énigme belliqueuse dont il ne faut point chercher ailleurs la signification. L'entente cordiale suffit, avec toutes ses concessions de toutes parts, aux nécessités actuelles; mais cette vie, dont le terme, plus ou moins prochain, est suspendu sur l'Europe comme l'épée de Damoclès, cette vie semble arrêter les nuages qui s'amoncellent dans le lointain. Dès qu'elle sera éteinte, ces nuages peuvent devenir impétueux, et de leur sein pourra naître une tempête; car il n'est pas donné aux politiques d'entrer dans l'avenir avec calme et sécurité. De quel côté restera l'avantage de cette crise? C'est le secret de Dieu; mais l'Angleterre ne veut pas être prise au dépourvu.

Un conseil des ministres a eu lieu chez sir Robert Peel avant le départ du Steamer. On croit que l'objet de leur réunion était la question de l'ouverture des ports. Un autre conseil s'assembla le jour suivant chez sir Robert, encore pour le même objet, mais le résultat de la séance est devenu tout à fait mystérieux. Tout l'espoir du pays, disent les journaux, est dans les Etats-Unis et a Canada. La plus grande preuve de la rareté des céréales, en Europe, est dans le fait que la plus grande partie des Souverains du Continent ont ordonné l'ouverture de leurs ports; mais le premier ministre anglais semble ne vouloir céder qu'à la

plus dure nécessité ; et on pense qu'il attend le rapport des commissaires envoyés en Irlande, pour s'enquérir sur l'épidémie des pommes de terre.

En France, on parlait de la retraite du Président du Conseil. Voici ce que dit à ce sujet le National :

—M. Soult, qui allègue son grand âge, ses fatigues et son ennui des affaires, ne pense pas un mot de ce qu'il dit. Il croit si peu que l'heure du repas a sonné pour lui que, s'il songe à se retirer aujourd'hui, c'est afin de rentrer bientôt après, rajeuni par l'absence, dans le cabinet qui succédera au ministère du 29 octobre ; et ce moment semble prochain à M. le maréchal : des insinuations, des allusions, peut-être même des conseils venus d'en haut ont frappé l'oreille encore fine du duc de Dalmatie. On lui a fait entendre que la durée de l'existence de M. Guizot n'était plus qu'un hasard à la merci du hasard même, et que se retirer à tems, c'est le moyen de se rendre possible.

Au fond, il est certain que personne ne veut renvoyer M. Guizot ; mais on se consolait si la dislocation du ministère le faisait mourir de sa belle mort. M. Soult, en donnant sa démission, donne à ce calcul une chance de plus, et voilà pourquoi, sans l'encourager directement à persister dans ses projets de retraite, on se garde bien d'insister sérieusement pour qu'il reste. — (*National*.)

—Le vieux maréchal a repris ses occupations habituelles. Il travaille avec les directeurs de son département, il prend connaissance des dépêches, et indique leur distribution aux chefs de service.

En apprenant ces circonstances, un personnage politique a dit de l'illustre boudoir : "Je n'ai jamais cru à sa retraite, il mourra en signant une ordonnance ou un émarquement !" (*Esprit public*.)

En Algérie, les troupes françaises ont repris une nouvelle énergie de leurs désastres récents. Voici ce qu'en dit un journal :

Le général de Lamoricière, dont le talent, l'énergie et la bravoure nous inspirent une confiance entière, a repris l'offensive avant l'arrivée de M. Bugeaud. Des nouvelles d'Oran, du 21, annoncent qu'après quatre jours de combats il a acculé l'ennemi à la mer, et que ce dernier se rendait à discrétion, sans que l'émir tentât rien pour conjurer cette extrémité. Sur les autres points, l'ordre se rétablissait aussi par l'énergie de nos généraux, qui ont tous répondu à l'attente de la France, et qui n'auraient pas eu d'abord à hésiter si on n'avait point (parpillé les 80,000 hommes de l'armée d'Afrique, de manière à compromettre des opérations qui semblaient devoir être aussi instantanées que pleines de vigueur.

Quel rôle va-t-il échoir à M. Bugeaud dans ces représailles ? Abd-el-Kader, vaincu, se réfugiara encore dans le Maroc. Le maréchal l'y poursuivra-t-il ? Tout récemment, un journal ministériel proclamait que, cette fois, il fallait en finir avec l'émir, et que les renforts qu'on envoyait en Afrique avaient pour but de le poursuivre et de le prendre sur le territoire même du Maroc. C'était le vœu de la France ; il convenait d'aller saisir jusque dans son repaire cet audacieux dont les efforts troublaient sans cesse nos possessions et nous imposaient des sacrifices pénibles, douloureux. Il y avait, en outre, urgence à montrer ainsi au sultan de Maroc que l'on prenait au sérieux le traité conclu avec lui. Maintenant, il ne s'agit que

d'aller chercher Abd-el-Kader au milieu des tribus marocaines qui lui donnent asile. Suivant les *Débats*, on aura partout des colonnes prêtes à le combattre, à l'empêcher de s'avancer vers le Sud. De son côté, M. Bugeaud s'est borné à promettre qu'on rétablirait les affaires sur l'ancien pied, à moins qu'il ne lui survienne une idée imprévue, et qu'il se prenne à agir sans les ordres du gouvernement, de même qu'il s'est remis en route sans les attendre. Sera-ce de la bonne politique, sera-ce une garantie de sécurité pour nos possessions, que de réduire l'expédition dans le Maroc à repousser dans leurs limites les Marocains qui viennent de faire irruption sur notre territoire ? Faudra-t-il laisser expirer ces longs délais dont parle le maréchal, et qui peuvent tout remettre en question ? Nous ne le croyons pas. Ces temporisations seraient funestes à nos troupes, et, quelque prêtes qu'elles fussent pour de nouveaux actes d'héroïsme, ne serait-il pas mieux de poursuivre l'ennemi battu, épuisé, avant qu'il eût le tems de se reconstruire, de se réorganiser et de s'exalter par de fanatiques prédications.

Le grand événement de la semaine, après l'arrivée des nouvelles d'Europe, ce fut certainement le départ soudain, inattendu, de S. E. le gouverneur-général lord Metcalfe, baron de Fernhill. Mercredi matin, les troupes de la garnison étaient sous les armes échelonnées en deux haies, depuis la rue Saint-Jacques, à travers la rue Saint-Joseph, au steamer le *Prince Albert*. A neuf heures et demie, l'équipage du noble personnage arriva au bateau, et lord Metcalfe sortit de sa voiture, supporté d'un côté par le comte de Cathcart, et, de l'autre, par M. Higginson. S. H. le maire de Montréal, accompagné des membres de la corporation, s'approcha alors pour présenter au gouverneur-général une adresse d'adieu. Lord Metcalfe y répondit avec beaucoup d'émotion, il paraissait affaibli. Son apparence nous a frappé : il paraissait souffrant ; la maladie, qui le ronge, paraît avoir fait déjà de rapides progrès. Les quais étaient couverts de spectateurs, et la scène, parsemée d'habits rouges et des brillants uniformes des états-majors des deux généraux lord Cathcart et sir James Hope, présentait un coup d'œil tout-à-fait animé.

Les aimables bas-bleus Canadiennes ne liront pas, sans intérêt, les détails suivants de l'Académie des dames de Paris :

"On fait en ce moment de grands préparatifs, dit le *Sécle*, dans un des plus beaux hôtels du faubourg Saint-Germain ; les ouvriers sont occupés à décorer et à meubler une grande salle qui ne doit servir ni pour des bals ni pour des concerts, mais qui est destinée à un usage plus sérieux et plus grave.

Il ne s'agit de rien moins que de voir renaître l'Académie des femmes, licenciée depuis deux ou trois ans. Cette société, qui n'avait fourni jadis qu'une très courte carrière, va, dit-on, se reconstituer sur de nouvelles bases, avec la prétention d'être désormais immortelle, tout comme l'Académie masculine fondée par le cardinal de Richelieu. M. de Castellane ne sera plus le protecteur et l'amphitryon de l'assemblée des bas-bleus ; c'est là un emploi auquel le noble comte a renoncé en se mariant. Les académiciennes se-

ront protégées et logées par une grande dame qui a toujours professé pour les lettres un culte passionné, et qui veut, dit-on, consacrer une notable partie de son immense fortune à la création nouvelle, à l'éclat et au bien-être de l'Académie des femmes. Grâce à cette générosité, les académiciennes seront pensionnées comme leurs confrères de l'Institut ; elles recevront des jetons de présence à chaque séance ; elles auront un supplément de pension pour travailler à un dictionnaire de la langue française, qui sera le plus complet et le plus volumineux de tous les dictionnaires connus.

Dix dames de lettres sont déjà nommées membres de l'Académie ; elles doivent être leurs collègues jusqu'à concurrence de quarante. — Ce sera là un nouvel aliment pour nos chroniques ; un nouveau divertissement pour la curiosité parisienne.

L'ouverture de l'Académie des femmes sera célébrée avec une très grande pompe. On veut à tout prix produire un immense effet. Cette solennité aura lieu probablement dans le courant du mois prochain."

Mariages.

A Saint-François du Lac, le 25 courant, par Messire Pierre Bédard, prêtre, curé du lieu, M. David Gill, à Delle Caroline Plumondon, seconde fille de M. François Plumondon, tous deux du même lieu.

A Boston le 20 du courant, Théodore Hart, éc., de Montréal, à Delle Mary-Kent Bradbury, fille de Charles Bradbury, éc.

En cette ville, le 13, par Messire Fay, curé, W. B. Lindsay, éc., avocat, à Delle Marie-Henriette, fille de feu Alexis Bourret, éc., avocat de Montréal.

En cette ville, le 13, par le révd Dr. Bethune, D. D. J. G. Jordan, éc., à Mary-Anne-Campion Forest, fille de J. B. Forest, éc., de cette ville.

A Halifax, le 30 ult, J. J. Ritchie, éc., avocat, à Eliza, fille de feu l'hon. W. B. Almon, M. D.

A Ascot, le 24 ult, Richard Burnaby, éc., des ingénieurs-royaux, à Matilda-Catalina, 5e fille de feu l'hon. W. B. Felton.

Decès.

En cette ville, le 24, le Dr. Christopher Carter, fils de feu le Dr. George Carter des Trois-Rivières, âgé de 36 ans. Son corps a été transporté aux Trois-Rivières, mardi, pour y être inhumé.

Au Saull-Saint-Louis, dans la nuit de mercredi à jeudi, Dame Marie Madeleine Vallières, veuve de feu M. Joseph-Marie Marcoux, et mère de Messire Marcoux, missionnaire du lieu.

A Yarmouche, le 13 du courant, à l'âge de 70 ans, M. J. B. Duchaine, cultivateur de cette paroisse, et frère de M. l'abbé Duchaine.

A Québec, le 21. Delle Marie-Anne Mountain, dernier enfant survivant de feu le Dr. Mountain, évêque du Bas-Canada.

A Beauport, le 17 du courant, à l'âge de 65 ans, M. Jean-Marie Bélanger, un des plus respectables citoyens de cette paroisse, après une maladie qui n'a duré que huit jours. Un nombreux convoi de parents et d'amis assistait à ses funérailles qui ont eu lieu le 19 de ce mois.

A St. Nicolas, le 12, à l'âge de 78 ans, Ignace McDonald, natif d'Ecosse, en son vivant, Instituteur.

A Gentilly, le 14, M. Ménard Genest, âgé de 15 ans, 4 mois et 7 jours, fils de L. Genest, écuyer, après avoir souffert les plus grands tourments du typhus.

En cette ville, le 17, après une longue maladie, à l'âge de 57 ans, Charles Manuel, éc., arpenteur et depuis quelque temps inspecteur de la cité de Montréal. M. Manuel était Suisse de naissance, et vint au Canada en 1813, comme lieutenant dans le régiment de Meuron. Il fit partie de l'expédition contre Pittsburg en 1814. — Ses restes ont été transportés à Beaufort, lieu qu'il habitait depuis plusieurs années, pour y être inhumés.

En cette ville, ce matin, et justement regrettée, après une longue maladie, Dame Marie-Anne Pigeon, épouse de M. Amable Doray, à l'âge peu avancé de 27 ans.

En cette ville, mardi, le 18 du courant, à l'âge de 45 ans, Jacob-William Oldham, éc., fils de feu Jacob Oldham, éc., ci-devant de Terrebonne et M. P. P., pour le comté d'Essex.

En cette ville, le 15, (du croupe,) Asa fils, de M. R. A. Goodenough, âgé de 9 ans.

A la petite Côte, près de cette ville, le 18, M. Thomas L. Rutherford, ci-devant de l'hôtel Victoria, âgé de 48 ans.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES faites en la ville de Montréal, rue St. Vincent, au mois de Octobre, 1845, par L. A. H. L....., M. S. A., (Article soumis à la " Société des Amis," le 4ème jour du mois de Novembre.)

Mois.	ANNEE.	DATE.	LUNE.	JOURS.	Thermomètre.						Baromètre.			Directions des vents.						Variations de l'atmosphère.						REMARQUES.
					8 h A M	2 h P M	7 h P M	8 h A M	2 h P M	7 h P M	8 h A M	2 h P M	7 h P M	8 h A M	2 h P M	7 h P M	8 h A M	2 h P M	7 h P M	8 h A M	2 h P M	7 h P M				
Octobre	1845.	1	☾	A 6 h. 11m. A.M.	60	60	61	29.73	29.73	29.73	S O	S O	S O	clair	clair	nuag.	Orange cette nuit vers 2 1/2 h. vent fort.									
		2	☾	Vendredi	56	62	56	29.88	29.57	29.51	Ouest	Ouest	Ouest	nuag.	clair	clair	Beaucoup de nuages. vent fort.									
		3	☾	Samedi	60	62	56	29.95	29.11	29.15	couvert	Pluie de 5h. 10m. à 5 1/2 h. A.M.; de 9h. 40m. à 10h. et à 10 1/2 h. A.M.									
		4	☾	Dimanche	53	60	50	29.14	29.18	30.	N O	N O	N O	pluie	pluie	pluie	Pluie la nuit et jusqu'à 9h. A.M.; beaucoup de nuages.									
		5	☾	Lundi	54	51	47	29.78	29.89	29.95	Ouest	Ouest	Nord	couvert	pluie	pluie	Pluie de 11h à midi; à 3 1/2 h. P.M.; vent fort du nord.									
		6	☾	Mardi	41	56	45	29.24	29.21	30.24	N O	N O	N O	clair	clair	clair	Pluie la nuit; beau temps ce matin.									
		7	☾	Mardi	46	56	52	29.24	29.19	29.16	nuag.	couvert	couvert	Pluie de 12. 10m. à 1 1/2 h. P.M.; nuages.									
		8	☾	Jeudi	51	61	54	29.15	29.13	29.1	N E	N E	N E	clair	lar	nuag.	Pluie vers 11h. 40m. P.M.; nuages.									
		9	☾	Jeudi	56	64	57	29.83	29.56	29.57	S E	S E	S E	couvert	Pluie la nuit et jusque vers 7 1/2 h A.M.; à 9h. à 1 1/2 h. P.M.; de 3h à 5 1/2 h et après 7h.									
		10	☾	Vendredi	54	60	56	29.95	29.98	29.91	N E	N E	N E	Pluie la nuit et jusque vers 7h. A.M.									
		11	☾	Samedi	59	62	62	29.84	29.71	29.77	S E	S E	S E	pluie	pluie	pluie	Pluie la nuit et toute la journée.									
		12	☾	Dimanche	63	66	57	29.53	29.50	29.39	Pluie toute la nuit et aujourd'hui jusque vers 1 1/2 h. P.M.; et à 2 1/2 h. et à 4 1/2 h. P.M.									
		13	☾	Lundi	44	51	45	29.	30.7	30.19	Ouest	Ouest	Ouest	clair	clair	nuag.	Pluie à 3 1/2 h. P.M.; nuages.									
		14	☾	Mardi	50	59	52	29.15	29.15	29.15	S O	S O	Sud	nuag.	couvert	pluie	Pluie à 3h P.M.; beaucoup de nuages.									
		15	☾	A 5 h. 9 m. A.M.	42	43	31	29.19	29.21	29.37	Ouest	N O	N O	clair	clair	clair	Beau temps; vent fort, quelques nuages.									
		16	☾	Jeudi	32	40	40	29.45	29.46	29.19	N O	Beau temps; clair; vent.									
		17	☾	Vendredi	37	52	50	29.31	29.30	29.23	Ouest	Ouest	Beau temps; clair; nuages.								
		18	☾	Samedi	36	60	49	29.30	29.20	29.10	Beau temps; beaucoup de nuages, couvert le soir.								
		19	☾	Dimanche	51	61	46	29.89	29.85	29.99	S O	S O	Beau temps; beaucoup de nuages								
		20	☾	Lundi	36	45	36	29.35	29.35	29.34	N O	N O	N O	couvert	Couvert; beaucoup de nuages.								
		21	☾	Mardi	29	39	32	29.11	29.11	29.17	N E	N E	Beau; neige vers 1 1/2 h. A.M. et 8h. P.M.; vent.								
		22	☾	Mercredi	27	38	33	29.50	29.49	29.47	Ouest	Ouest	Ouest	Beau temps; quelques nuages.							
		23	☾	A 3 h. 27 m. A.M.	32	59	41	29.18	29.31	29.30	Beau temps; nuages; vent.								
		24	☾	Vendredi	40	47	40	29.27	29.30	29.33	S O	S O	S O	Beau temps; beaucoup de nuages.							
		25	☾	Samedi	30	40	37	29.41	29.41	29.36	N O	N O	N O	Beau temps; beaucoup de nuages.							
		26	☾	Dimanche	36	53	46	29.30	29.24	29.22	Beau temps; nuages.							
		27	☾	Lundi	49	62	59	29.29	29.29	29.20	S O	S O	S O	nuag.	Pluie ce matin avant 7 1/2 h A.M.; nuages.							
		28	☾	Mardi	54	63	59	29.14	29.11	29.10	Couvert; beau temps; nuages.							
		29	☾	Mercredi	56	63	59	29.	29.90	29.79	Ouest	Ouest	Ouest	Beau temps; vent fort.							
		30	☾	A 6 h. 55 m. P.M.	45	49	42	29.4	28.7	29.13	Beau temps; clair; nuages.							
		31	☾	Vendredi	36	42	49	29.12	29.9	29.90	Nord	Nord	Nord	Pluie de 11h. A.M. à 4 1/2 h P.M.; et de 6 1/2 h P.M. à 10h. P.M.							

C. C. SPENARD,
NOTAIRE,
BUREAU CHEZ J. H. JOBIN, ECUYER,
Coin des Rues St. Paul et St. Vincent.

ASSOCIATION ST. JEAN-BAPTISTE.
Assemblée Trimestrielle.
UNE Assemblée Générale, Trimestrielle, des membres de l'Association aura lieu, conformément aux Règlements, LUNDI prochain, le 1er Décembre 1845, à 7 heures et demie du soir, à la Salle de Lecture de l'Institut Canadien, No. 25, Rue St. Gabriel.
LUDGER DUVERNAY,
Commissaire Ordonnateur.
Montréal, 29 nov., 1845.

BAIL DES PRAGES SUR LE CANAL DE CHAMBLY.
AVIS est par les présentes donné que des **SOU-MISSIONS** seront reçues jusqu'à LUNDI, le VINGT-NEUF de DECEMBRE prochain, des personnes désirant louer les Péages du Canal Chambly, dont la possession sera donnée au PREMIER de JANVIER prochain.
Les Soumissions devront être envoyées au **COMMIS-SAIRE DES DOUANES**, à Montréal, en marquant sur le revers "Soumissions pour les péages du Canal Chambly." On exigera des sûretés pour la somme de CINQ CENTS LOUIS, pour la bonne tenue des Véluses du Canal et avoir un nombre suffisant d'employés pour les manœuvrer, tenir les Lampes en bon ordre pour lesquelles le contracteur fournira l'huile nécessaire, et pour la protection de toute la propriété appartenant au Bureau des Travaux mis sous la charge du surintendant des véluses ou du locataire.
Toute information concernant les revenus du Canal peut être obtenue, en s'adressant au bureau de l'Inspecteur-Général.
14 novembre 1845.
Les papiers-nouvelles de Montréal et de Québec sont priés de donner trois insertions au susdit avertissement et d'envoyer le compte à ce Bureau.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.
SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE DE MONTREAL.
LES Membres de cette société naissante se sont réunis Lundi dernier, le 24 du courant, et ils prennent la liberté d'inviter les amateurs qui désirent s'associer à eux, dans l'ÉTUDE DE LA MUSIQUE VOCALE, à venir inscrire leurs noms sur la liste des Membres associés qui sera déposée chez M. C. P. LÉVROMON, Libraire, rue Notre-Dame, jusqu'au 6 Décembre prochain, où on recevra les renseignements nécessaires. Il devra prochainement être procédé à l'élection d'officiers, et à la rédaction de règlements.
Par ordre,
STANISLAS DRAPEAU,
Secrétaire, pro tempore.
Montréal, 29 nov. 1845.

Les éditeurs des journaux français de cette ville, amis de l'art, sont priés de bien vouloir insérer annonce ci-dessus pendant quelques temps.

W. B. LINDSAY,
AVOCAT,
Bureau No. 15, Rue St. Vincent.

A VENDRE AUX BUREAUX DE LA
REVUE CANADIENNE,
No. 15, Rue St. Vincent,
La 2de Livraison de la
REVUE DE LEGISLATION ET DE JURISPRUDENCE.
PRIX: UN ÉCU.
Table des Matières contenues dans la 2e Livraison du Tome 1er, Novembre 1845.
DE l'Organisation Judiciaire,
The Statutes of Limitations,
The Right to Begin and the Right to Reply,
Cases in the English Court,
Privy Council,
Hill vs. Bigge & Rundle.
Collection de décisions des divers Tribunaux du Bas-Canada.
COUR D'APPEL.
Dame L. E. F. dite M. Appelante, et L. E. C. dit C. Intime.
BANC DE LA REINE.
Ferguson vs. Cairns.
Footner vs. Heath.
Zeigler vs. McMahon.

ON demande information sur un individu, ayant pour nom **JOSEPH SEGUIN**, métrois de la Paroisse de St. Valentin, parti, il y a environ neuf ans pour les États-Unis. On n'en a pas entendu parler depuis. MM. Les Curés, ou autres, qui pourraient donner quelque information sur cet homme, rendraient un grand service à sa famille.
S'adresser au Bureau de la *Revue Canadienne*.
Montréal, 15 novembre, 1845.

DR. D'ORSONNIENS.
SECONDE porte à gauche sur la rue St. Louis, son enseigne avec la rue Sanguinet.

V. BRASSART,
Professeur de Clarinette,
ÉLÈVE DU CÉLÈBRE STRADIO,
Et Professeur du Prince de Chimay, en Belgique.
RÉCEMMENT arrivé en cette ville, a l'honneur d'informer les amateurs de la **MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE** qu'il est prêt à faire des ÉLÈVES, soit pour la Musique Vocale, pour la Clarinette ou pour former des **BANDS MUSICALES**. Il ira donner des leçons à domicile. S'adresser, rue St. Constant, No. 150, faubourg St. Laurent, maison de M. JON RARRER, 4ème porte en montant la rue.
Montréal, 8 Novembre.

DR. LEPROHON,
No. 83, Rue Craig.
Montréal, 15 novembre, 1845.

LE BUREAU DE LA REVUE CANADIENNE
VIENT D'ÊTRE **TRANSPORTÉ**
Au No. 15, Rue St. Vincent,
Porte voisine de la *Mirnerre*.

LOUIS O. LETOURNEUX,
AVOCAT,
A transporté son Etude au No. 15, Rue St. Vincent.

LE DOCTEUR VALLÉE,
No. 59,
Grande Rue St. Laurent,
CHEZ JOSEPH VALLÉE, ÉCR.

O BEAUCHEMIN,
RELIEUR,
25, Rue St. Gabriel, près du Canada Hotel.

A VENDRE
A CE BUREAU,
Le premier volume de la
REVUE CANADIENNE,
élégamment relié,
Prix 15 chelins.
M. Tardif est chargé de l'agence de la Revue de Législation et de Jurisprudence et de la Revue Canadienne, à Québec.

LA REVUE CANADIENNE paraît le Samedi de chaque semaine. Elle formera, pour l'année, un volume contenant la matière de plus de dix volumes grands in-octavo. Le journal sera imprimé sur beau papier, et la partie typographique et matérielle sera sans reproches.

On s'abonne à la *Revue Canadienne*, au bureau du journal, no. 7 rue St-Nicolas, ou aux bureaux du Rédacteur-en-chef, No. 15 rue St-Vincent, porte voisine de la *Mirnerre*; et chez MM. Fabre et Cie., et C. P. Leprohon, Libraires de cette ville.
Un an 20 chelins.
Six mois 10 ..
Trois mois 5 ..

LOUIS O. LE TOURNEUX,
Rédacteur en chef et Propriétaire.
MONTREAL.
IMPRIME PAR LOVELL ET GIBSON.